

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.- 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.- 23.- 11.50 4.-

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
 Du Canton, 30 c. Prix minimum d'une annonce 50 c. Avis mort: 25 c.; tardifs 50 c.
 Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
 Réclames, 50 c. minimum à 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr. Demander le tarif complet.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS



République et Canton de Neuchâtel

Alpages à louer

L'Etat de Neuchâtel offre à louer, par voie de soumission, ses alpages de la Grande Robellaz et des Suvagniers, sur le versant Nord du Chasseron (territoires de Buttes et de la Côte-aux-Fées). Superficie 160 hectares. Deux grands chalets avec porcherie et une loge en parfait état d'entretien. Eau de sources et de citernes en abondance; fontaines et brouillards. Port: 75 vaches ou 150 génisses. Deux chaudières et caves à fromage, 20 stères de bois d'afforage.

Les offres peuvent être faites pour le bloc ou séparément pour l'un ou l'autre des deux alpages. Elles porteront la suscription « Soumission pour alpages » et seront adressées sous pli fermé au département de l'Agriculture, au Château de Neuchâtel, jusqu'au 28 février 1923, à midi.

Le département tient les plans à la disposition des intéressés et fournira, sur demande, tous renseignements désirés sur ces alpages.

Neuchâtel, le 1er février 1923.

Le conseiller d'Etat chef du Département de l'Agriculture, H. CALAME.



COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Petit Hôtel de Chaumont

La Commune de Neuchâtel offre à louer, dès le 1er mai 1923, le Petit Hôtel de Chaumont avec sa dépendance et le terrain avoisinant.

Le cahier des charges peut être consulté au bureau de l'Intendance des forêts et domaines.

Les offres doivent être faites par écrit, jusqu'au 20 février 1923.

Neuchâtel, le 1er février 1923.

Direction des forêts et domaines.

P 5600 N



COMMUNE de COLOMBIER

VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Colombier offre à vendre, par voie de soumission, les bois de service, dont détail ci-dessous, se trouvant dans ses forêts du Bois de la Vierge.

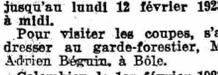
278 pièces cubant 103 m³ 92

Les soumissions sous pli fermé portant la suscription « Soumission pour bois de service », devront être adressées au Bureau communal de Colombier, jusqu'au lundi 12 février 1923, à midi.

Pour visiter les coupes, s'adresser au garde-forestier, M. Adrien Béguin, à Bôle.

Colombier, le 1er février 1923.

Conseil communal.



COMMUNE DE PESEUX

Plan d'alignement

Le Conseil communal de Peseux porte à la connaissance du public, conformément à l'art. 18 de la loi sur les constructions, l'arrêté ci-dessous, rendu par le Conseil d'Etat:

LE CONSEIL D'ETAT

de la

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

en Suisse

Vu un office en date du 27 octobre 1922, par lequel le Conseil communal de Peseux requiert la sanction du nouveau plan d'alignement général de Peseux;

Vu le plan dont il s'agit, adopté suivant arrêté du Conseil général de Peseux, du 19 juillet 1922;

Vu deux recours adressés au Conseil d'Etat contre l'arrêté du Conseil général de Peseux, du 19 juillet 1922, par M. César Peillon, propriétaire d'un immeuble aux « Gachés », en date du 21 juillet 1922, et par Mlle Lucie et M. James Paris, propriétaires d'un immeuble du centre du village, en date du 25 juillet 1922;

Vu la loi sur les constructions, du 26 mars 1912;

Vu le préavis de l'ingénieur cantonal, en date du 6 décembre 1922;

Vu la correspondance échangée entre le département des Travaux publics et le Conseil communal de Peseux;

Considérant que le nouveau plan d'alignement de la Commune de Peseux tient un compte légitime des intérêts généraux et du développement futur de la localité; que du point de vue technique également ce plan répond bien à toutes les exigences; que les motifs invoqués par les recourants ne sont pas de nature à justifier une modification du plan adopté par le Conseil général;

Sur la proposition du conseiller d'Etat, chef du département des Travaux publics,

Ecarte

les recours formés par M. César Peillon et par Mlle Lucie et M. James Paris.

Sanctionne

le nouveau plan d'alignement de Peseux, adopté par le Conseil général le 19 juillet 1922.

Ordonne

que les propriétaires aient à se conformer à ce plan qui sera maintenu et observé tant et aussi longtemps que l'application qui en sera faite ne présentera pas d'inconvénient;

et Charge

le Conseil communal de Peseux de porter le présent arrêté à la connaissance du public par sa publication dans la « Feuille officielle », conformément à l'article 18 de la loi sur les constructions.

Neuchâtel, le 29 janvier 1923.

Au nom du Conseil d'Etat:

Le vice-président,

(signé) ALF. CLOTTU.

Le chancelier,

(signé) STUDBER-JANRENAUD.

IMMEUBLES

A vendre, Evole, bel immeuble, trois appartements de cinq-six chambres, véranda vitrée, balcons, terrasse, chauffage central par étage. Un appartement disponible si convenance. Beaux jardins, vue imprenable. — Etudes Petitpierre et Hotz, notaires, et A.-N. Brquen, notaire.

Domaine

d'environ 29 poses (7.8 ha.) à vendre près d'Yverdon. Entrée: Printemps 1923. Facilité d'acquiescer aussi le chédall mort et vil. Etude Rossland, notaire, à Neuchâtel.

A vendre

TERRAIN en nature de plantage, de 2376 m², situé à Boubin, Peseux. Offres sous R. K., poste restante, Serrières.

A vendre une

vigne d'environ deux ouvriers, entièrement reconstituée, plein rapport, territoire Les Trones sur Neuchâtel. Adresser offres sous G. M. 940 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Neuveville,

petite propriété maison de deux logements cinq et trois pièces, véranda, gaz, électricité. Quel sur la lac, jardin, potager et fruitier. Chambres meublées pour jeunes gens fréquentant l'école de commerce. — CONDITIONS AVANTAGEUSES. — S'adresser à l'Agence Romande, Place Purry, No 1, Neuchâtel.

Maison à vendre

à CORCELLES (Neuchâtel) Pour sortir d'indivision on offre à vendre immeuble de rapport, bien situé, quatre logements, magasin, atelier, eau, gaz, électricité, jardin. Chambres meublées. S'adresser à F. ROQUIER, GERANCE, à CORCELLES (Neuchâtel).

A VENDRE

A vendre un bon char à bras avec pont et échelles, force minimum 500 kg. — Prix avantageux. Pour visiter, s'adresser à Henri Berger (entre 6 h. à 8 h.), Anvergnier.

Moto Condor

deux cylindres, 3 1/2 HP, mise en marche deux vitesses, parfait état, à vendre. Sablons 12, rez-de-chaussée.

Beau manteau

pour dame, taille 42/44, tout soie, aux « Gachés », en date du 15 fr. S'adresser St-Maurice, No 5, au magasin.

Vente spéciale

10% de rabais sur Broderie et Lingerie, sauf celles teintées où il est fait 5% d'escompte.

Mme Fallet

La Fave 11 Neuchâtel

LA MAISON DE GROS
A. Ducommun & C^{ie}
 Caoutchouc et Gutta-Percha
 à La Chaux-de-Fonds

est fixée depuis le 1^{er} février, à
 Téléphone 12.76 **Neuchâtel** Faubourg de l'Hôpital 10

Articles de chirurgie et d'hygiène
 Articles techniques

Seuls représentants pour la Suisse du caoutchouc pour
 poussettes « North-Pole » et pneus et accessoires « John Bull » Leicester (patenté)

PROMPTES LIVRAISONS ET AUX MEILLEURES CONDITIONS

Se recommande, A. DUCOMMUN & C^{ie}

A vendre, par wagons complets,
son-litière
 (son de riz), bon marché. En outre:
son de blé
 paille, engrais, etc. S'adresser à Conrad Stücheli, Importation, Neuchâtel. P 302 N

ALLIANCES
 Pendules neuchâteloises
PI. C. PIAGET
 Horloger-Bijoutier
 Hôpital 21 - Angle rue du Seyon

Drophylactic
 La brosse à dents du monde Athénique que dans la boîte jaune

Reçu un joli choix de
BLOUSES
 tricot de soie, qualité lourde

Magasin Berger & C^o
 Rue de l'Hôpital 18 - NEUCHÂTEL

Machines
 à laver, à rincer et à boucher les bouteilles

Tireuses - Pompes à vin
 Balances et bascules en tous genres chez

SCHURCH & C^{ie}
 NEUCHÂTEL

Toutes nos machines sont garanties de première qualité.

Magasin ROSÉ-GUYOT
 BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS
 Téléphone 11.35 NEUCHÂTEL EPANCHEURS 2
 MARCHANDISES FRAÎCHES PRIX TRÈS BAS

Vente de Blanc

Ni Rabais!
 Ni Escompte!
 mais des prix d'un bon marché
 extraordinaire

Beaux jeunes porcs
 sont à vendre à la laiterie de Saint-Aubin.

Beaux porcs
 de 40 à 60 kg., à vendre. S'adresser à Emile Schweizer, Rochefort.

A vendre de très beaux
cochons de mer
 Ecrire sous C. C. 928 au bureau de la Feuille d'avis.

Volaille fraîche

| | | |
|-------------------|------------|---------|
| Dindons | le 1/2 kg. | Fr. 2.- |
| Dindes | | 2.25 |
| Oies | | 2.- |
| Poulets | | 2.50 |
| Poules à bouillir | | 2.25 |
| Livres | | 1.75 |
| Chevreaux entiers | | 2.- |
| Cabillaud frais | | 1.- |
| Colins | | 1.50 |
| Soles extra | | 2.25 |
| Ragout de dinde | | 1.50 |

Comestibles F. Pavid, Yverdon.

Droguerie Générale
 S. A.
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 5.73
 FLEURIER - Tél. 48

Produits chimiques et techniques pour l'industrie
 Produits spéciaux pour Nickelage, Argentage, Dorage, etc.
 Sel GRENOL pour doreur
 Acides, Benzines, Huiles, Essences, Colorants, Vernis en poudre et prêt à l'emploi, toutes nuances, Huile de lin, Siccatifs, Céruses, etc.

Pinceaux, Sirops, Liqueurs
 Gros et détail

Spécialité de Vins de Neuchâtel
 blancs et rouges, en bouteilles ou en fûts

Crus d'Hauterive, J. a. Coudre et Clos de la Favarge au prix du jour

J. GESCH, propriétaire-viticulteur
 Favarge, Monruz, Neuchâtel

Botines pour la campagne
 pour Dames

Fr. 15

CHAUSSURES PÉTREMAND
 Moulins 15, Neuchâtel

Café Mocca
 3 fr. la livre. Forte économie. Le goût, c'est l'adopter. Rôtissage journalier.

M. BUGNON, St-Honoré
 Timbres 5% Téléph. 6.78
 Envoi au dehors

Coulense
 à vendre. Poudrières 11.

Beaux lits Louis XV
 neufs, à une place, matelas bon crin, à vendre, prix avantageux. S'adresser P. Richard, tapissier, Fahys 103.

Mandoline
 à vendre. Guillaume-Farel 16, Sme, Serrières.

Piano
 d'occasion, en bon état, à vendre à bas prix. — S'adresser à Ate Perrenoud, Corcelles (Ntel).

Para-Cuir

La semelle et talons Para-Cuir doublent la durée de vos chaussures, suppriment le froid aux pieds et ne glissent pas. ECONOMIE 50%

Ne pas confondre: cet article n'est ni du cuir, ni du caoutchouc. Sa pose est des plus faciles.

Fabrique et magasins de vente: NARBEL, Chaudon 20, Lausanne

DÉPÔTS:
 Neuchâtel: Jean Constantini, Place du Marché 1.
 Cornélius Almonde, rue du Trésor 2.
 St-Blaize: Caprara, cord., rue Moulins 2.
 Corcelles: Otto Weber, cord.
 Peseux: Emile Hofmann, négociant.
 Marin p. N.: Paul d'Epagnier, électricien.
 Valangin: Albert Bär, cord.
 Fontaines: Ls Burnier, chaussures.
 J. H. 50072 O

DENTELLES ET ENTRE-DEUX
 aux fuseaux, garantis faits à la main, de 1 à 20 cm. de large,

le mètre 2.50 2.- 1.50 1.20
 -80 -70 -60 -45 -35 -20

Dentelles et entre-deux, valenciennes
 le mètre 10 à 50 c.

DENTELLES DIVERSES
 le mètre -.05 -.10 -.15 -.20 -.25

JULES BLOCH
 NEUCHÂTEL - Soldes et occasions

Cinémathèque Attinger Faubourg du Lac 2 NEUCHÂTEL

Le cinématographe chez soi
 grâce au **PATHE-BABY**

Le Pathé-Baby peut se manier aisément par chacun. Il se greffe sur le courant habituel lumière. Ses films sont ininflammables et offrent à bon marché des séries de:
 Sciences vulgarisées. — Voyages. — Sports. — Histories. — Religion. — Dessins animés. — Comédies. — Scènes enfantines.
 dont le nombre s'accroît mensuellement.
 Le Pathé-Baby est parfait pour des soirées familiales, des réunions diverses comme pour le cercle de famille.

Vente ou location de films

Séances de démonstration tous les jours, Faubourg du Lac 2, de 10 h. à midi et de 15 à 17 heures.

L'Ouvroir de Neuchâtel
 Treille 3

qu'on trouve les meilleurs articles de flanellette

Ces sous-vêtements sont recommandés spécialement aux personnes délicates comme aux enfants et à tous ceux qui s'échauffent et se refroidissent rapidement. Ils sont d'un porter agréable, d'une solidité éprouvée, aussi chauds que douillet, et leur prix modique les met à la portée de toutes les bourses.

L'Ouvroir s'est fait une spécialité de chemises pour messieurs et garçons, en flanellette claire, moyennes ou foncées, à lignes ou à carreaux, en flanellette tennis, de toute première qualité. Restes pour accommodages.

10% d'escompte sur tous les articles

On exécute les commandes de couture et de tricotage, rapidement, soigneusement, et au prix le plus raisonnable.

N.B. — Nous rappelons que les articles de l'Ouvroir sont confectionnés par des mètres de famille, des chômeuses, des femmes âgées, des infirmes, ou des femmes seules dans une situation difficile.

Magasin de beurre et fromage R. A. Stotzer
 RUE DU TRÉSOR

Ceufs frais étrangers, fr. 2.40 la douz.
 Rabais depuis 5 douzaines
 Prix de gros par caisses de 30, 60 et 120 douzaines

NOTRE VENTE ANNUELLE DE CHAUSSURES DE VILLE

A PRIX TRÈS RÉDUITS et encore un escompte de

10%

a lieu du 3 au 17 février

Tout notre stock, y compris les dernières nouveautés, bénéficie de cette offre. Nous n'avons aucune « fin de série ». Tous nos articles sont de qualités irréprochables.

Profitez pendant que le choix est grand

J. CASAMAYOR
 SUCCESSIEUR DE OCH FRÈRES
 2 GRAND'RUE :: NEUCHÂTEL

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse: sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer dans Vignoble, petit logement à usage de chambre. On désire un locataire sachant cuire et mari pouvant s'occuper des travaux de campagne. Etude Brauen, notaire.

PESEUX

A louer dès maintenant un logement de deux chambres, cuisine et dépendances, électroliés. S'adresser rue des Granges 1.

belle maison

avec jardin et garage, située à cinq minutes du centre, vue superbe, conviendrait pour médecin, dentiste, administration ou pour villa. Pour visiter écrire sous O F 123 N à Orrell Füssli-Annonces, Neuchâtel.

24 juin, rue Seyon et Moulins, logement de deux chambres et cuisine, par mois Fr. 40.-. Tout de suite, rue du Seyon, logement de deux chambres et cuisine, par mois Fr. 38.-. S'adresser Ang. Lambert, Balance 1, entre 2 et 3 heures.

A louer un appartement remis à neuf, de deux chambres, cuisine et gabotis. S'adresser au magasin Chavannes No 25.

PETIT LOGEMENT A louer, au soleil. S'adresser de 12 h. à 14 h. à l'atelier Evole 8. - Prix 50 Fr.

Rue J. J. Lallemand A louer dès maintenant un petit logement à convenir, petit logement de deux chambres et dépendances, au 4ème étage. Ph. Dubied, notaire.

Notaire Brauen, Hôpital 7 A louer, entrée à convenir: Beau logement confortable, cinq chambres. Evole.

Plusieurs petits logements modestes. Magasin et logement. Garde-mebles, caves. Dès 21 juin, grand appartement sept chambres, confort moderne, Quai des Alpes.

Bel appartement, huit chambres, confortable, Faubourg du Château.

CHAMBRES

Belle chambre meublée en son, au soleil. Mme Kester, confiseurs, Place Xuma Droz.

A louer deux chambres dont une non meublée, l'autre meublée, p'ouvrier. Poteaux 4, 3me.

Chambre pour ouvrier, chez M. C. Aimon, Trésor 2.

Jolie chambre meublée, indépendante, Seyon 3, 2me, à dr.

Chambre meublée, pour dame ou demoiselle. Vieux-Châtel 21, 2me étage.

TRÈS BELLE CHAMBRE indépendante Frances-Braves 7, 1er étage.

Jolie chambre meublée, - Seyon 26, 2me.

Chambre meublée, au soleil, vue sur la Place Parry. S'adresser Place Parry 3, 2me.

Chambre meublée, chauffée, électroliée, cuisine, rez-de-chaussée, pour employé, propre et de toute moralité. Terreaux No 7, à gauche.

Chambre meublée, indépendante. Bolshue 17, 1er.

Jolie chambre meublée, pour monsieur sérieux. S'adresser rue Louis Favre 13, 1er. c.o.

Chambre meublée, électroliée, Fr. 20, Seyon 9, 3me. c.o.

Petite chambre meublée, - Neuchâtel 2.

Chambre au soleil, chauffée, Fr du Lac 3, 1er, à droite.

Belle chambre meublée au soleil. S'adresser Faubourg de la Gare 23, 1er, à gauche.

Belles chambres au soleil avec pension soignée. Prix: 5 fr. 50 par jour. Demander l'adresse du No 890 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre, au soleil. - Louis Favre 15, rez-de-ch. c.o.

Chambre meublée, S'adresser Treille 6, mar. de cigares. c.o.

Très jolie chambre pour personne sérieuse. c.o. S'adresser Sablon 25, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée, indépendante, à monsieur sérieux. Concert 4, 3me, à droite. c.o.

LOCAT. DIVERSES

POUR BUREAUX Deux chambres chauffées, électroliés, au centre de la ville, rez-de-chaussée. Demander l'adresse du No 946 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer p le 24 juin prochain, beau magasin avec dépendances, à la rue de l'Hôpital, soit au centre des affaires. - Etude Ph. Dubied, not.

Local 24x7,5 m. avec local à côté 16x27 m. et bureau, à louer pour arriv-mai. J. Reinhardt, fabricant de vins, Bienne. JH 10029 Y

A LOUER à Auvier, deux grandes et belles caves. S'adresser en l'Étude de Me Henri Chédol, avocat-notaire, à Neuchâtel, rue de la Gare 1. P 280 N

A louer à proximité de la gare locaux pouvant être utilisés pour ateliers ou entrepôts. S'adresser Sablon 22, dès 12 h. c.o.

Demandes à louer

Ménage sans enfant, cherche à louer tout de suite ou pour époque à convenir

petit appartement

avec dépendances, situé au Val-de-Ruz ou au Vignoble. Faire offres par écrit à Z. 943 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne seule

cherche petit logement à Neuchâtel. Adresser offres écrites sous chiffres B. E. 713 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

Appartement

On cherche à louer tout de suite ou époque à convenir, un appartement de 3 pièces, meublé, deux à quatre pièces. Offres sous B. Case postale 7221, Neuchâtel. FZ 356 N

Demoiselle sérieuse

cherche chambre non meublée, au soleil, de préférence Sablon et environs. - Adresser offres par écrit sous D. S. 937 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

On cherche pour JEUNE FILLE de 15 à 16 ans une place pour aider la maîtresse de maison, dans famille où elle pourrait facilement apprendre la langue française; gages désirés 15 fr. par mois. Entrée le 15 avril. Hôtels et caftés exclus.

A la même adresse on cherche à placer une jeune fille comme

bonne d'enfants dans famille où elle pourrait apprendre la langue française. Offres sous chiffres B. E. 713 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE de 17 ans, aimant les enfants et sachant coudre, cherche place dans bonne famille pour aider aux travaux du ménage. Offres écrites sous M. J. 941 au bureau de la Feuille d'avis.

Personnes de confiance cherche place dans bonne maison pour apprendre à faire la cuisine. Aiderait à tous les travaux de ménage. Ecrire sous Z. 15 poste restante, Gare-Neuchâtel.

cherche place dans bonne maison pour apprendre à faire la cuisine. Aiderait à tous les travaux de ménage. Ecrire sous Z. 15 poste restante, Gare-Neuchâtel.

Jeune fille de 17 ans, ayant fait apprentissage de deux ans, cherche place chez lingère où elle pourrait apprendre en même temps la langue française. Vie de famille désirée. S'adresser à Mme von Burg, Beblachstr. 166, Grechen (Soleure). JH 98810r

JEUNE FILLE intelligente et habile cherche place dans magasin quelconque où elle pourrait perfectionner dans la langue française. Eventuellement elle aiderait aussi dans le ménage. S'adresser à Mme Zuercher-Saner, Frutigen, Berne. JH 21191 B

Demaiselle de bonne famille, âgée de 25 ans, cherche place dans pâtisserie ou autre magasin, ou dans famille de deux personnes pour aider un ménage. - Adresse: Bourgeois 4, Courvet, chez Mme Piffatton-Jeanrenand.

On demande jeune fille comme sommelière Entrée tout de suite. S'adresser Hôtel du Poisson, Auvier.

Jeune homme 20 ans, facteur postal depuis deux ans, cherche place dans un commerce ou chez agriculteur, où il apprendrait la langue française. Offres à Eduard Gasser, facteur, Kranchthal (Berne).

DEUX SEURS Suissesses allemandes cherchent place, l'une pour servir dans épicerie ou confiserie, où elle se perfectionnerait dans le français, l'autre auprès d'enfants pour apprendre la langue française. - Certificat et photo à disposition. Ecrire sous J. Z. 945 au bureau de la Feuille d'avis.

Modiste expérimentée est demandée chez Paul Hotz, père, Seyon 2.

Cocher 35 ans, marié, cherche place pour conduire deux ou trois chevaux, voiture ou camionnage. Offres sous chiffres L. M. 1857, poste restante, Interlaken.

On demande demoiselle très expérimentée dans la vente des articles de bonneterie, mercerie et lingerie. Adresser offres, copies de certificats et photographie sous chiffres F 79306 V au Bureau d'annonces de la Feuille d'avis, Vevey.

Machiniste pour menuiserie en bâtiment, expérimenté et pouvant fournir les meilleures références, trouverait place stable dans entreprise Brunner & Decoppet, à Yverdon.

On demande tout de suite jeune homme de 16-17 ans, aimant le lac, pour aider aux travaux de la pêche. Offres écrites sous chiffres A. B. 923 au bureau de la Feuille d'avis.

Le Bureau «Servier» à Berne cherche des sommelières

Jeune fille volontaire comme volontaire pour aider un ménage. Entrée tout de suite. - S'adresser à M. Georges Perroud, La Bérova.

JEUNE FILLE active et sérieuse, sortant de l'école primaires pour aider au ménage et apprendre la langue allemande. S'adresser chez W. Dreyer, Geroltingen, près Bienne.

On cherche pour tout de suite ou époque à convenir, pour petite famille.

JEUNE FILLE sérieuse, sachant bien cuire et avoir couronné d'un mariage soigné. Offres écrites sous chiffres H. A. 942 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille trouverait place de volontaire

dans famille sérieuse. Occasion d'apprendre la langue allemande de la famille. S'adresser à Mme Marbach, Industrie-strasse 10, Lucerne.

On demande JEUNE FILLE pour tous les travaux du ménage. Demander l'adresse du No 949 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une jeune fille comme volontaire pour aider un ménage. Entrée tout de suite. - S'adresser à M. Georges Perroud, La Bérova.

JEUNE FILLE de 15 à 16 ans une place pour aider la maîtresse de maison, dans famille où elle pourrait facilement apprendre la langue française; gages désirés 15 fr. par mois. Entrée le 15 avril. Hôtels et caftés exclus.

A la même adresse on cherche à placer une jeune fille comme

bonne d'enfants dans famille où elle pourrait apprendre la langue française. Offres sous chiffres B. E. 713 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE de 17 ans, aimant les enfants et sachant coudre, cherche place dans bonne famille pour aider aux travaux du ménage. Offres écrites sous M. J. 941 au bureau de la Feuille d'avis.

Personnes de confiance cherche place dans bonne maison pour apprendre à faire la cuisine. Aiderait à tous les travaux de ménage. Ecrire sous Z. 15 poste restante, Gare-Neuchâtel.

Tout Neuchâtel a vu l'Atlantide au PALACE TOUT NEUCHÂTEL VOUDRA VOIR

ON CHERCHE

jeune fille de 16-18 ans, aimant les enfants, pour aider aux travaux du ménage. Bonnes références exigées. S'adresser à Mme Hermann Steiner, Bex.

Jeune fille pour ménage soigné, de préférence Suissesse allemande. Demander l'adresse du No 819 au bureau de la Feuille d'avis.

forte fille pour la cuisine et le ménage. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à X. 901 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE honnête et bien recommandée pourrait coudre pour 15 fr. par mois ou date à convenir dans petite famille, environs de Neuchâtel; elle apprendrait à faire la cuisine. Bons gages. Faire offres par écrit à F. 924 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE capable et sérieuse est demandée dans petit ménage soigné. Entrée immédiate ou à convenir. Se présenter à l'adresse des offres à Mme Docteur Koser, Saint-Blaise.

Bonne famille de Strasbourg, cherche pour le 15 février, fille sérieuse auprès d'une fillette de 2 ans. Pour renseignements, s'adresser à Mme Dagon-Nicole, Epictète, rue Flaudre, Neuchâtel.

EMPLOIS DIVERS Lingère de 17 ans, ayant fait apprentissage de deux ans, cherche place chez lingère où elle pourrait apprendre en même temps la langue française. Vie de famille désirée. S'adresser à Mme von Burg, Beblachstr. 166, Grechen (Soleure). JH 98810r

JEUNE FILLE intelligente et habile cherche place dans magasin quelconque où elle pourrait perfectionner dans la langue française. Eventuellement elle aiderait aussi dans le ménage. S'adresser à Mme Zuercher-Saner, Frutigen, Berne. JH 21191 B

Demaiselle de bonne famille, âgée de 25 ans, cherche place dans pâtisserie ou autre magasin, ou dans famille de deux personnes pour aider un ménage. - Adresse: Bourgeois 4, Courvet, chez Mme Piffatton-Jeanrenand.

On demande jeune fille comme sommelière Entrée tout de suite. S'adresser Hôtel du Poisson, Auvier.

Jeune homme 20 ans, facteur postal depuis deux ans, cherche place dans un commerce ou chez agriculteur, où il apprendrait la langue française. Offres à Eduard Gasser, facteur, Kranchthal (Berne).

DEUX SEURS Suissesses allemandes cherchent place, l'une pour servir dans épicerie ou confiserie, où elle se perfectionnerait dans le français, l'autre auprès d'enfants pour apprendre la langue française. - Certificat et photo à disposition. Ecrire sous J. Z. 945 au bureau de la Feuille d'avis.

Modiste expérimentée est demandée chez Paul Hotz, père, Seyon 2.

Cocher 35 ans, marié, cherche place pour conduire deux ou trois chevaux, voiture ou camionnage. Offres sous chiffres L. M. 1857, poste restante, Interlaken.

On demande demoiselle très expérimentée dans la vente des articles de bonneterie, mercerie et lingerie. Adresser offres, copies de certificats et photographie sous chiffres F 79306 V au Bureau d'annonces de la Feuille d'avis, Vevey.

Machiniste pour menuiserie en bâtiment, expérimenté et pouvant fournir les meilleures références, trouverait place stable dans entreprise Brunner & Decoppet, à Yverdon.

On demande tout de suite jeune homme de 16-17 ans, aimant le lac, pour aider aux travaux de la pêche. Offres écrites sous chiffres A. B. 923 au bureau de la Feuille d'avis.

Le Bureau «Servier» à Berne cherche des sommelières

Jeune fille volontaire comme volontaire pour aider un ménage. Entrée tout de suite. - S'adresser à M. Georges Perroud, La Bérova.

JEUNE FILLE active et sérieuse, sortant de l'école primaires pour aider au ménage et apprendre la langue allemande. S'adresser chez W. Dreyer, Geroltingen, près Bienne.

On cherche pour tout de suite ou époque à convenir, pour petite famille.

JEUNE FILLE sérieuse, sachant bien cuire et avoir couronné d'un mariage soigné. Offres écrites sous chiffres H. A. 942 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille trouverait place de volontaire

dans famille sérieuse. Occasion d'apprendre la langue allemande de la famille. S'adresser à Mme Marbach, Industrie-strasse 10, Lucerne.

On demande JEUNE FILLE pour tous les travaux du ménage. Demander l'adresse du No 949 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une jeune fille comme volontaire pour aider un ménage. Entrée tout de suite. - S'adresser à M. Georges Perroud, La Bérova.

JEUNE FILLE de 15 à 16 ans une place pour aider la maîtresse de maison, dans famille où elle pourrait facilement apprendre la langue française; gages désirés 15 fr. par mois. Entrée le 15 avril. Hôtels et caftés exclus.

A la même adresse on cherche à placer une jeune fille comme

bonne d'enfants dans famille où elle pourrait apprendre la langue française. Offres sous chiffres B. E. 713 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE de 17 ans, aimant les enfants et sachant coudre, cherche place dans bonne famille pour aider aux travaux du ménage. Offres écrites sous M. J. 941 au bureau de la Feuille d'avis.

Personnes de confiance cherche place dans bonne maison pour apprendre à faire la cuisine. Aiderait à tous les travaux de ménage. Ecrire sous Z. 15 poste restante, Gare-Neuchâtel.

cherche place dans bonne maison pour apprendre à faire la cuisine. Aiderait à tous les travaux de ménage. Ecrire sous Z. 15 poste restante, Gare-Neuchâtel.

Jeune fille de 17 ans, ayant fait apprentissage de deux ans, cherche place chez lingère où elle pourrait apprendre en même temps la langue française. Vie de famille désirée. S'adresser à Mme von Burg, Beblachstr. 166, Grechen (Soleure). JH 98810r

JEUNE FILLE intelligente et habile cherche place dans magasin quelconque où elle pourrait perfectionner dans la langue française. Eventuellement elle aiderait aussi dans le ménage. S'adresser à Mme Zuercher-Saner, Frutigen, Berne. JH 21191 B

Place demandée

pour garçon de 16 ans, dans famille où il apprendrait la langue française. Vie de famille et bon traitement désirés. Entrée après Pâques. S'adresser à P. Schatzmann, Ins-Anet.

Suissesse allemande, 24 ans, de bonne famille, cherche pour le 1er avril place de lingère dans institution ou hôpital, ou de femme de chambre dans famille où elle apprendrait beaucoup à coudre. Parle français. Caractère très sûr, veut être bien traitée. Excellentes références à disposition. S'adresser par écrit sous chiffres F. B. 996 au bureau de la Feuille d'avis.

Demaiselle parlant le français et l'allemand cherche place dans bureau ou magasin. Demander l'adresse du No 911 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon comptable ou caissier-comptable, 27 ans, cherche place. Certificats et références de 1er ordre. - Offres écrites sous F. W. 908 au bureau de la Feuille d'avis.

Chauffeur-mécanicien commaisant à fond la révision et réparation d'automobile cherche place dans garage ou maison particulière. - Ecrire sous chiffres F. W. 920 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentant actif et sérieux, à la commission, est demandé pour importante maison de vins et liqueurs de La Chaux-de-Fonds. Adresser offres par écrit sous P 21110 C à Publiletas, La Chaux-de-Fonds.

Apprentissages Jeune fille sortant des écoles cherche place d'apprentie couturière S'adresser à M. Jakob, Roc 8.

Apprenti jardinier Jeune homme de 15 à 17 ans, intelligent et en parfaite santé, pourrait apprendre le métier de jardinier à de bonnes conditions. Entrée tout de suite. S'adresser P. Bandin, Poudrières 29, Neuchâtel.

APPRENTI BARBEY et Co Neuchâtel Mercerie-Bonneterie en gros engageront UN APPRENTI pour le 1er MAI Rétribution 2me et 3me année. Instruction secondaire exigée.

PERDUS Objets trouvés à réclamer au poste de police Une fourrure. Un billet de banque. Divers patins.

A VENDRE Voiturette deux places, à vendre, prix dérisoire, parfait état, entièrement revisée, peinture neuve, marche garantie. S'adresser par écrit à A. P. 922 au bureau de la Feuille d'avis.

Eau-de-vie de fruits pure, 1re qualité. Envoi depuis 5 litres, à Fr. 1.80 le litre, contre remboursement. Jean Schwarz & Cie, distilleries, Arau JH 16405 Z

Office de photographie Attinger Magasin Place Piaget Magasin Place du Fort

Plumes-réservoir depuis fr. 1.90 à fr. 25.-

Souliers militaires avec forte ferrure p' agriculteurs

Brodequins empeigne 31.- Brodequins crôte 23.-

CHAUSSURES PÉTREMAND Neuchâtel - Moulins 15

CARTES DE VISITE en tous genres à l'imprimerie de ce journal

Meubles Une armoire à glace, Le XV, noyer frisé, glace biseauté, une armoire à glace en pinchpin, un lavabo en noyer frisé avec marbre et glace, une chambre à coucher bois dur, lavabos, tables de nuit, commodes, buffets, plusieurs lits complets, une place et deux places, un buffet de service moderne, un buffet de service Henri II, tables à rallonges, chaises modernes et viennoises, un secrétaire noyer avec fronton, vertikof, divans, canapés, fauteuils, chaises fantaisie, tableaux, régulateurs, glaces.

TOUS CES MEUBLES SONT D'OCCASION, PROPRES ET EN BON ETAT.

Ameublements GUILLOD EGLISE 23 Maison fondée en 1896. Tél. 5.58 TIENENT LES PRIX DE TOUTE CONCURRENCE

On expédie par colis postal depuis 5 kg.

fromage gras Gruyère ou Emmenthal de toute première qualité à Fr. 5.- le kg. Fromage malgre, tendre et séché à Fr. 1.40 le kg. Yacherin, Mont-d'Or, depuis 1 kg. 500 Fr. 2.70 le kg.

Se recommander, SCHNEIDER & AUER Avenches (Vaud)

Demandes à acheter REPRISE DE COMMERCE On cherche à reprendre bon petit commerce de papeterie, articles pour fumeurs, etc., ainsi qu'un logement de deux ou trois pièces, dans le vignoble neuchâtelois. Faire offres écrites détaillées sous J. L. 906 au bureau de la Feuille d'avis.

Fr. 59.-, payable Fr. 5.- par mois. Escompte au comptant. Se fait en trois grandeurs. Fr. 78.- et Fr. 105.- Sonnerie heures et demi-heures. Joli cabinet façon moderne. Coins arrondis. Sonnerie 3. Sonnerie Westminster

MAGASIN D'ORLOGERIE Avenue de la Gare 3 Vis-à-vis Collège des Terreaux D. ISOZ, Neuchâtel

Le déjeuner idéal! Le plus puissant des reconstituants. Recommandé après la grippe ainsi qu'aux anémiques, surmenés, convalescents, aux vieillards aussi bien qu'aux enfants, aux malades de l'estomac. La Pestalozzi constitue le repas le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de un demi-kilo Fr. 2.50 suffit pour 15 jours; la tasse 4 c. En vente dans toutes les pharmacies, drogueries. - Demandez aussi les Biscuits Pestalozzi. JH 50143 C

Le déjeuner idéal! Le plus puissant des reconstituants. Recommandé après la grippe ainsi qu'aux anémiques, surmenés, convalescents, aux vieillards aussi bien qu'aux enfants, aux malades de l'estomac. La Pestalozzi constitue le repas le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de un demi-kilo Fr. 2.50 suffit pour 15 jours; la tasse 4 c. En vente dans toutes les pharmacies, drogueries. - Demandez aussi les Biscuits Pestalozzi. JH 50143 C

Le déjeuner idéal! Le plus puissant des reconstituants. Recommandé après la grippe ainsi qu'aux anémiques, surmenés, convalescents, aux vieillards aussi bien qu'aux enfants, aux malades de l'estomac. La Pestalozzi constitue le repas le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de un demi-kilo Fr. 2.50 suffit pour 15 jours; la tasse 4 c. En vente dans toutes les pharmacies, drogueries. - Demandez aussi les Biscuits Pestalozzi. JH 50143 C

Le déjeuner idéal! Le plus puissant des reconstituants. Recommandé après la grippe ainsi qu'aux anémiques, surmenés, convalescents, aux vieillards aussi bien qu'aux enfants, aux malades de l'estomac. La Pestalozzi constitue le repas le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de un demi-kilo Fr. 2.50 suffit pour 15 jours; la tasse 4 c. En vente dans toutes les pharmacies, drogueries. - Demandez aussi les Biscuits Pestalozzi. JH 50143 C

Le déjeuner idéal! Le plus puissant des reconstituants. Recommandé après la grippe ainsi qu'aux anémiques, surmenés, convalescents, aux vieillards aussi bien qu'aux enfants, aux malades de l'estomac. La Pestalozzi constitue le repas le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de un demi-kilo Fr. 2.50 suffit pour 15 jours; la tasse 4 c. En vente dans toutes les pharmacies, drogueries. - Demandez aussi les Biscuits Pestalozzi. JH 50143 C

Le déjeuner idéal! Le plus puissant des reconstituants. Recommandé après la grippe ainsi qu'aux anémiques, surmenés, convalescents, aux vieillards aussi bien qu'aux enfants, aux malades de l'estomac. La Pestalozzi constitue le repas le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de un demi-kilo Fr. 2.50 suffit pour 15 jours; la tasse 4 c. En vente dans toutes les pharmacies, drogueries. - Demandez aussi les Biscuits Pestalozzi. JH 50143 C

Le déjeuner idéal! Le plus puissant des reconstituants. Recommandé après la grippe ainsi qu'aux anémiques, surmenés, convalescents, aux vieillards aussi bien qu'aux enfants, aux malades de l'estomac. La Pestalozzi constitue le repas le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de un demi-kilo Fr. 2.50 suffit pour 15 jours; la tasse 4 c. En vente dans toutes les pharmacies, drogueries. - Demandez aussi les Biscuits Pestalozzi. JH 50143 C

Le seul film qui lui est comparable LE CHEIK Ce soir à 20 h. 30 précises. - CE SOIR

A vendre par wagons complets ou demi-wagon paille de blé italienne bonne qualité pressée, haute densité, prix du jour, paiement à réception de la marchandise. - Chs PELLET, importation, Neuchâtel (Sears 15). Téléphone No 1204.

SIROP BURNAND Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole En vente partout et directement chez P. de CHASTONAY, Lausanne.

J.-F. Reber Orthopédiste-Bandagiste-Corsetier NEUCHÂTEL Terreaux 8 et Yverdon

Tout ce qu'il faut pour les soins à donner aux MALADES et pour ACCOUCHEMENTS. Bandages herniaires contention absolue garantie Bas et bandes à varices, Bas INEX, Ceintures abdominales, Peaux de chat, Onate, Gaze, Bandes, Langes gaze, Toiles imperméables pour lits et pour bébés, Irrigateurs, Cylindres, Potres à injections, Lanières et gants crin pour frictions, Epouces.

Vêtements imperméables, Pélorines NOUVEAUX CORSETS P.N. exclusivité de la maison. Demandez brochure explicative. Coussins chauffants électriques «CALORA»

Farine phosphatée Pestalozzi Le déjeuner idéal! Le plus puissant des reconstituants. Recommandé après la grippe ainsi qu'aux anémiques, surmenés, convalescents, aux vieillards aussi bien qu'aux enfants, aux malades de l'estomac. La Pestalozzi constitue le repas le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de un demi-kilo Fr. 2.

Cinéma
du
Théâtre

GRAND FESTIVAL CHARLOT

2 h. et demie de fou-rire
Spectacle exclusivement composé de films Charlot

Ses derniers succès

Seulement 3 jours
Jeudi 1^{er} février,
Samedi 2, Dimanche 3
en matinée et en soirée



G^{de} CORDONNERIE
Kurth

La vente après inventaire continue

Dans celle-ci nous offrons un lot :

| POUR MESSIEURS : | Articles | Prix |
|---------------------------------------|----------|-------|
| Bottines noires, boxcalf | 40/45 | 15.80 |
| Bottines brunes | 40/46 | 14.80 |
| Bottines sport noires | 40/46 | 23.80 |
| Richelieu noirs et bruns | | 16.80 |
| Snow-boots | | 7.50 |
| Pantoufles | 1.50 | 3.50 |
| Souliers militaires, empeigne, ferrés | | 19.80 |

GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
J. KURTH NEUCHÂTEL

NOTRE
CATALOGUE

DE

BLANC

VOUS DONNERA
UN APERÇU DE
NOTRE IMMENSE
CHOIX ET
DE NOS PRIX

WIRTHLIN & C^{ie}

PLACE DES HALLES 6

TISSUS EN TOUS GENRES
M^{rs} FRIOLET-JANNET
LE LOCLE

Maison d'ancienne renommée connue pour la bonne qualité de ses articles
Représentant M. Léon JACOT, CORCELLES - Echantillons sur demande

Liquidation générale

Rabais importants sur tous les articles

PAPETERIE

A. KULLING & C^o

Rue de l'Hôpital 8

MACHINES

et articles de caves

Fabrique de bouchons

HANS SCHEIDEGGER

LAUFON (Jura)

Maison de confiance

MACHINES

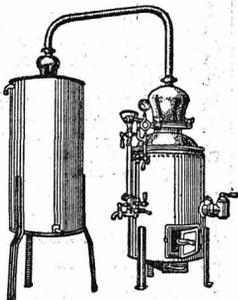
à rincer, à soutirer, à boucher

à étiqueter

Pompes à vin

Tuyaux en caoutchouc

Alambics



Alexandre & Jean Coste

Propriétaires-Encaveurs

Vins en gros

AUVERNIER

NEUCHÂTEL

Tel. 10

Tel. 7.65

Rouge français „COTES DU RHONE“ garanti
d'origine et de qualité exceptionnelle, livrable en
fûts de toutes contenances et en bouteilles, à des
conditions très avantageuses.

Demandez prix et échantillons.

Zwiebacks hygiéniques au malt

de la Confiserie-Pâtisserie

CHRISTIAN WEBER, Valangin

la marque préférée des connaisseurs

TELEPHONE 7.48

Dépôts à Neuchâtel :

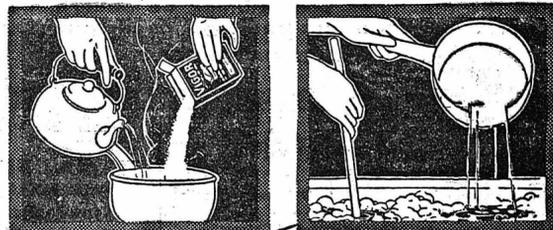
M. Rod. Lüscher, épicerie, Fg de l'Hôpital 17
M^{lle} R. von Allmen, denrées coloniales, Rocher 8
Maison Zimmermann S. A., rue des Epancheurs

Lavez de cette manière

et vous vous

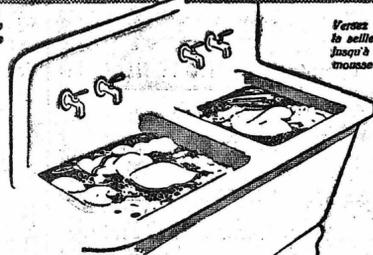
épargnez de fatigantes heures de frottage.

„N'usez pas votre santé“



Dissolvez 250 grammes
de Vigor dans 4-5 litres
d'eau bouillante.

Versez la solution dans
la baignoire, en brassant bien
jusqu'à obtenir une
mousse durable.



Laissez-y reposer le linge;
rincez-le ensuite sans le frotter fortement.

Vous pouvez laisser tremper votre linge dans le Vigor
pendant une heure, deux heures, ou pendant toute la nuit,
comme vous voudrez. Vigor y dissout toute la saleté que
vous n'avez plus qu'à enlever par un copieux rinçage.

VIGOR

V.13

Pour le linge de famille. — Nettoie par simple trempage.

Grande vente annuelle de

BLANC

Escompte 10% au comptant

Spécialités pour trousseaux

| | | | |
|---|------|--|------|
| Essai-mains, 45 et 50 cm., le m. 1.55, 1.45, 1.45, 1.40, 1.40, 1.40 | 75 | Linges de toilette, coton, mi-fil 406 et pur fil, le m. 2.65, 2.20, 2.10, 1.20, | 1 |
| Linges de cuisine, blanc et écaru, 50 cm., le m. 2.-, 1.75, 1.65, 1.45, 1.45 | 1.- | Linges de toilette, nid d'abeilles, 50/100, 40/90, la dz. 20.50, 15.90, 13.- | 13.- |
| Tabliers de cuisine pur fil et mi-fil, qualité lourde, le m. 3.30, 2.85 | 2.55 | Linges éponge, qualité lourde, 50/100, 45/100, la dz. 38.70, 25.50, | 22 |

TROUSSEAUX COMPLETS — ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

KUFFER & SCOTT

CONNAISSEZ-VOUS déjà

Consultez votre médecin !

PRENEZ DONC

Vous aurez de jour en jour meilleure mine. — Un essai vous convaincra

L'HÉMACOLADE

le fortifiant par excellence

En poudre, par boîtes de fr. 2.- et 5.- (Comme boisson pour le déjeuner) — En tablettes pour
croquer (par boîtes de 78), à fr. 3.75. — En vente dans les pharmacies et drogueries

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

NICOLE MARIÉE

PAR
MATHILDE ALANIC

Le Sénéchal, instinctivement, fait un mouvement vers l'escalier, et saluant Magda avec sa correction la plus militaire :

— Restons-en là, Madame. A tous points de vue, ce sera préférable. Il n'est plus temps d'établir nos torts ou nos mérites réciproques. Pourquoi, d'ailleurs ?

Sans paraître déconcertée, elle répond avec une intonation grave et mélodieuse comme une note de violoncelle :

— Pour en arriver à ce que je vous ai demandé : la paix entre nous.

Rémy, imperceptiblement, hésite. Mais refuser l'offre de paix, ce serait révéler une animosité persistante, tandis qu'il doit convaincre de son indifférence absolue. Et alors, il accorde, sans chaleur :

— Si vous le désirez tant, soit !..

A ce moment, un sautilllement de bergeronnette sur l'escalier : un gigantesque nœud azur, une grande capeline de paille d'Italie, une épaisse chevelure d'or floconneux, une petite figure rouge et essoufflée, surgissent de la spirale, en même temps qu'un cri de victoire :

— Rémy !... C'est moi qui ai trouvé ! Voilà papa !..

Interdit, le père s'est précipité au-devant de la gamine, sans être certain de masquer la vue

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

de Magda aux yeux fureteurs de l'enfant. Et entraînant en hâte Colinette à la descente :

— Comment vous laissez-vous courir seuls dans ces allées écartées ? demande-t-il, prenant le ton de réprimande pour cacher son trouble.

— Oh ! tante Mauréan et miss sont tout près d'ici, à présent. On savait que tu étais de ce côté. On avait rencontré cousin Charlie. Alors, Rémy et moi, on est monté à toutes les tonnelles pour te dénicher !

Rémy II accourait à toutes jambes se suspend à l'autre main du capitaine. Et c'est entre les deux enfants, gambadant et jasant, que ce papa modèle rejoint la gouvernante et la vieille amie, près de qui trotte l'ineffable Bob.

— Si nous retournions vers le Casino ? propose Rémy. Le concert doit toucher à sa fin. Nous retrouverions ces dames à la sortie.

Aimable prévenance dont le félicite Mme Mauréan, mais qu'inspire surtout la hâte de changer de parages ! Le Sénéchal appréhende de voir Magda descendre l'avenue, croiser leur groupe, et agiter, par son passage, les souvenirs tout frais de Colinette.

Au fait, l'attention frivole de la fillette s'est-elle même portée sur Mlle Paroly ?

Impossible de s'en assurer. Il lui répugnerait, au surplus, de sonder l'enfant à un tel propos..

...Le lendemain matin, cependant, Colinette, tombant en extase devant un étalage de modiste, oblige sa mère à s'y arrêter.

— Oh ! maman, regarde, le beau chapeau de roses ! Elle en avait un encore plus joli, la dame qu'était sur la terrasse où j'ai retrouvé papa à Monaco. Car c'est moi que je l'ai retrouvé. Rémy et moi ne savent pas chercher..

Nicole a vu un chapeau de roses semblable sur la chevelure sombre de Magda. Alors ?..

XVII

— Profonde image de la vie, n'est-ce pas ? ce singe qui monte au mât de cocagne, et qui, touchant de la patte la boule d'or du sommet, glisse jusqu'en bas, bredouille ! On ne saurait trop tôt apprendre la philosophie aux enfants.

Ces disant, Nicole remonte avec célérité la mécanique et repose le jouet nouveau de Bobbie sur le sable. Chaque fois que le singe recommence son manège, le baby, secouant ses boucles dorées, exulte d'une jubilation qui se communique à tout l'entourage. Nombreuses sont les têtes féminines, jeunes ou vieilles, penchées vers le petit être : ainsi le nain Gulliver, au milieu des princesses géantes. Et c'est dans le parterre merveilleusement ratissé, entretenu et fleuri de l'hôtel Regina que cette scène se déroule, accompagnée d'exclamations enthousiastes :

— A little cherub !

— A cherub, indeed ! An adorable thing !

A demi-voix, en prudente éducatrice, la mère observe :

— Ne le gâtez pas par un excès de compliments. Il pourrait comprendre, quoique ses connaissances en anglais soient encore élémentaires.

— Master Bobbie, intervient miss Robbins, l'une des plus chaleureuses admiratrices du petit homme, puisque vous connaissez the english language, comment diriez-vous : Il pleut ?

— Bergère ! répond Bobbie, sans barguigner.

La réplique suscite une folle hilarité. Miss Robbins et son amie, miss Turnwood, rient tellement que les larmes leur montent aux yeux.

Miss Batty, un peu confuse de l'erreur, essaie de rappeler son élève à l'ordre :

— Bob ! attention, dear ! Il faut dire..

— Oh ! moi laissez ! Le « joke » est excellent.

— Bobbie fut bercé avec de vieilles chansons ! dit Nicole.

— Et puis, il possède déjà le sens de l'humour comme sa mère ! remarque miss Turnwood avec un signe aimable vers Mme Le Sénéchal. Je le disais hier à Amy, après que vous vous êtes montrée si brillante. Vous avez un original esprit comme notre Dickens ! Et la gâtée de la Béatrice ou de Rosalinde de Shakespeare. Jamais vous ne devez être mélancolique.

Un sourire singulier passe dans les yeux gris bleu qui aperçoivent, à ce moment, le capitaine Le Sénéchal et Charlie Duplessis, s'approchant ensemble du groupe. Et Nicole répond, avec une moue méprisante et un geste de belle insouciance :

— La mélancolie ? Soit maladie, en vérité. A quoi bon geindre, pleurnicher et déteindre en noir sur les autres ? Cela ne sert à rien et ne soulage en rien. Aux premiers symptômes, il faut vite couper l'accès comme une fièvre.

Et rire de son mal est bien le meilleur des remèdes.

— C'est ce que vous appelez en français : garder le sourire ? remarque une Américaine. Et cela rend le courage très joli, chez votre peuple.

— Parfaitement ! Garder le sourire, à travers tous combats et tous débats !.. Voilà notre manière à nous ! Elle ne manque pas d'élégance, avouez-le !.. Et puis, ajoute légèrement la jeune femme, lançant un rapide regard vers son mari, si peu de chagrins, au fond, valent la peine qu'on en pleure !

— Madame Le Sénéchal, fait Charles Duplessis, chapeau bas, vous plaît-il de venir pour qu'on arrête la composition de votre tableau ?

— A vos ordres, Monsieur l'impresario ! répond Nicole, prenant la main de Bobbie.

Et suivie de Colinette et de Rémy II, elle s'achemine vers l'hôtel, en causant tranquillement avec Charlie, sans se préoccuper de son époux.

Celui-ci, d'ailleurs, au lieu de causer, a tout assez de méditer le fameux adage : Souvent femme varie ! Depuis trois jours, la conduite de Nicole le stupéfie !

Est-ce bien elle, l'indépendante et la rétractaire, qui, faisant meilleur marché de son orgueil, est revenue se mettre aimablement à la disposition de la colonelle, laquelle ouvrit tout grands ses bras dodus à l'enfant prodigue ? Est-ce bien elle, qui, se pliant aux circonstances avec autant de bonne grâce que d'enjouement, remporte d'emblée un succès de sympathie dans la société cosmopolite et devient, en particulier, la coqueluche des vieilles dames anglaises ? Est-ce bien elle enfin — et cette dernière concession surpasse tout ! — est-ce bien elle qui, pour satisfaire Mme Benoit-Mazuron et Charlie, condescend à fournir une attraction de plus au programme, en s'exhibant, elle et ses enfants ?..

Il a suffi que le jeune peintre — objet, lui aussi, de l'engouement général et promu metteur en scène et organisateur — vienne proposer, timide et bégayant :

— Madame Nicole, si vous voulez bien permettre... Ce serait un très joli prologue... Avec vos charmants enfants... et... une dame (qui pourrait être vous, et ce serait le mieux), il serait facile d'arranger un groupe de la Charité... Et... et..

(A suivre.)

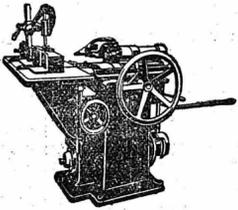
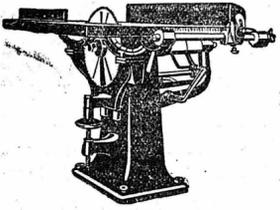
ATELIERS DE CONSTRUCTION RAUSCHENBACH S.A.

SCHAFFHOUSE

Bureau de vente exclusif pour la Suisse romande :

C. FELIX, Boulevard de Grancy 8, LAUSANNE

MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS



Scies à ruban
Raboteuses - Dégauchisseuses
Scies circulaires - Toupies
Machines à faire les tenons
Machines à refendre
Scies verticales alternatives
etc.

Toutes les machines sont munies de pellers à billes de premier ordre
Fournisseurs de tout outillage mécanique pour l'industrie du bois
DEMANDEZ CATALOGUES ET PROSPECTUS

Université Zurich

Le plan des cours pour le semestre d'été 1923 peut être retiré contre paiement de 60 c. (inclus 10 c. de port) à la Chancellerie de l'Université, P. 506 Z

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE

Dimanche 4 février 1923, de 15 à 18 h.

THÉ-DANSANT

avec démonstrations

et commencement du CONCOURS DE DANSE de la Saison 1922-23

One-step - Boston

11 février: Tango
18 février: Blues-Fox-trot

ORCHESTRE "LÉONÈSSE"

Le jury est composé de MM. les Professeurs Eug. Tripet (Berne), E. Dory (Yverdon), W. Montandon (St-Imier), et E. Richème, Neuchâtel.

Les démonstrations seront faites par M. le prof. Tripet, avec l'une de ses assistantes.

Galerie réservée aux spectateurs: Fr. 1.10

Foyer des Amies de la Jeune Fille

TREILLE 10

Les soins aux bébés

deux causeries par une infirmière diplômée, les jeudi 8 et 15 Février à 20 heures 15

Entrée 45 centimes

Invitation cordiale aux jeunes mères et aux jeunes filles

POUR TOUS TRANSPORTS

et Déménagements Auto-Camions capitonés...

Téléphonez au numéro **7.94**

F. WITTEWER, Sablons 30 NEUCHÂTEL

ALLEMAND, deux autres langues étrangères et toutes les branches pour le commerce, le bureau, la banque, etc. (Cours de diplôme). Prière de demander prospectus. - Ecole de Commerce Gademann, Zurich.

CABINET DENTAIRE

GEORGES EVARD

TECHNICIEN-DENTISTE autorisé à pratiquer par l'Etat

Extractions sans douleurs

DENTIERS

Plombages et soins consciencieux

Facilités de paiement Neuchâtel Tél. 13-11 - Hô ital 11

EGLISE NATIONALE - Dimanche 4 février, à 20 h.

SO REE D'ART RELIGIEUX

Conférence de M. C. SCHNEIDER, organiste

La formation du génie de J.-S. Bach

Prendre son psautier

SALLE de la CUISINE POPULAIRE - SERRIÈRES

Dimanche 4 février, à 15 h.

Réunion évangélique par M. Borkowsky

Sujet: NOS TEMPS

Pensionnat de jeunes filles "Tanneck", Gelterkinden

Commencement du cours d'été

1^{er} MAI 1923.

Section littéraire et section ménagère. - Bons soins.

Références et prospectus par Mme A. Schaub-Waackernagel.

Prothèse dentaire

Mécanicien-dentiste Marcel STERCHI Rue du Musée 4

Spécialiste pour dentiers or et caoutchouc

Téléphone 14.40 Travail prompt et garanti

Inter Silvas, Wangen s/ Aar

Pensionnat de jeunes filles

Les élèves y apprennent à fond les langues ALLEMANDE et ANGLAISE

Commerce, italien, latin, etc. Maisons modernes.

LA COLONIA ITALIANA

à avvisata che Domenica 4 Febbraio, alle ore 9, avrà luogo nella Chiesa Cattolica un servizio religioso, con discorso in italiano.

Invito cordiale à tutti.

Il Missionario, Dn VERZELLESI.

Casino de la Rotonde, Neuchâtel

JEUDI 8 FÉVRIER, à 20 h. 30

UNIQUE représentation extraordinaire donnée par le THEATRE VAUDOIS

Deux nouveaux succès de fou-rire

UN CRANE LULU

Pièce vaudoise inédite en 3 actes de M. Marc-Ernest Tissot

Un mari tout trouvé Vaudeville hilarant du même auteur

Billets à l'avance au magasin du Musique HUG & Cie, à Neuchâtel, et jeudi 8 février à 19 h. 20 à l'entrée de la salle.

JH 85056 L

Université et Société académique neuchâteloise

Vendredi 9 février, à 17 heures, à l'Aula de l'Université

SÉANCE PUBLIQUE

ORDRE DU JOUR:

1. Délivrance des prix aux travaux de concours.

2. La reconstruction intellectuelle et la Société des Nations (conférence de M. le professeur G. de Reynold)

Du 2 au 8 février **PALACE** Le seul film comparable à „L'Atlantide“

LE CHEIK

... Sous la tente des nomades, un homme et une femme face à face...
... Un rame au pays de la soif, dans les mirages du désert, au milieu d'un décor de „L'ATLANTIDE“...
... Un roman d'amour parmi des splendeurs barbares, dans tout le mysticisme de l'Islam, avec toute la poésie de l'Orient...
LE CHEIK est une superproduction de G. MELFORD.
Interprété par M^{lle} Agnès AYRES et M. R. VALENTINO, le roi des jeunes premiers.

AUX CHAMPS, comédie comique

HOTEL SUISSE

Tous les samedis

TRIPES

Café-Restaurant des Alpes

Vis à vis de la Poste

Tous les samedis

TRIPES

RESTAURANT

Cercle du Musée

TOUS LES SAMEDIS

TRIPES

Locaux pour non-membres au premier

Restauration et diners à prix fixe

c.o. Le tenancier: E. GESSLER.

TRIPES renommées

HOTEL DU PORT

1^{er} étage

On prend encore quelques pensionnaires

Se recommandent Chs Ziegler, H. Savoie.

Chef de cuisine.

HOTEL DU CERF

Dimanche soir et lundi

gâteau au fromage

ancienne renommée

Tous les samedis

TRIPES

Se recommande C. Studer

Vaisseau

Tous les samedis

TRIPES

à l'emporter

Hôtel du Raisin

Tous les samedis

TRIPES

Hôtel Bellevue

Auvernier

Tous les samedis

TRIPES

La VIGILANCE

EN 2

mois, même les vieillards jouent du piano sans peine. Le prospectus No 15 est gratuit. Institut de musique ISLER, à Gossau (St-Gall). JH 7076 St

Mariage

Demoiselle, 29 ans, sérieuse, bonne ménagère, ayant peu de personnes sérieuses à faire la connaissance d'un monsieur de 30 à 40 ans, sobre et de toute honnabilité, ayant place stable ou travail assuré (veuf pas exclu). Offres sérieuses. Discret. Il ne sera répondu qu'aux lettres signées. - Ecrire sous P. 285 N à Case postale 294, Neuchâtel.

Mariage

Demoielle, 50 ans, sans relations, présentant bien, désire faire connaissance d'un monsieur du même âge, sérieux et ayant situation. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire sous M. P. 40, Poste restante Gare, Lausanne.

ÉCHANGE

On prendrait en échange jeune fille ou garçon de Neuchâtel, contre jeune garçon de la Suisse allemande, qui désire suivre l'école de commerce. S'adresser à Lüscher, boucher, Aarburz (Argovie).

en pension

Occasion de suivre les écoles. Bon traitement assuré. Offres à M^{lle} Tiescher, Niesenstr. 5, Interlaken.

PENSION

soignée et jolies chambres pour personnes sérieuses et tranquilles. Belle situation. Demander par écrit, renseignements et prix sous B. V. 882 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à placer ma fille et mon fils désirant apprendre la langue française. Eventuellement

ÉCHANGE

Chr. Zbinden, Oberburg.

PENSION

On prendrait en pension dans famille de professeur quelques jeunes gens (de 12 à 16 ans) qui désirent apprendre la langue allemande. Bonnes écoles secondaires. - Soins consciencieux. - Maison confortable avec grand jardin et vergers. Piano. - Leçons particulières. Références: M. le pasteur Jeanrenaud, à St-Blaise, E. Strasser, professeur, Wiedlisbach (Berne).

Echange

On désire placer dans bonne famille, à Neuchâtel, garçon, âgé de 16 ans, désirant suivre l'école de commerce, en échange d'un garçon ou d'une jeune fille, qui aurait l'occasion de suivre l'école secondaire, à Weinfelden (Thurgovie). Offres écrites sous E. G. 918 au bureau de la Feuille d'avis.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES

COURS LIBRE D'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

sous les auspices de la Société de Musique

M. Willy SCHMID, privat-docent, donnera cet hiver 5 conférences, le mardi à 17 heures, sur

LA MÉLODIE

La première aura lieu le 6 février à 17 heures à l'Aula. - Prix du cours, fr. 5.-. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat.

Le Recteur.

Aula de l'Université

Mardi 6 février à 20 h.

Conférence publique et gratuite

par M^{lle} MAILLEFER,

directrice du „Foy“ à Chailly sur Lausanne

Institution „Suiss“ hospitalisant une cinquantaine d'aveugles faibles d'esprit

PROJECTIONS LUMINEUSES Collecta en faveur de l'œuvre

La Compagnie d'Assurances Nationales Suisse Direction de Genève

à l'honneur d'informer ses assurés et le public en général qu'elle est engagée à son service, dès le 1^{er} février 1923,

en qualité d'inspecteur

Monsieur CHARLES DE PIERRE, aux Geneveys s/ Coffrane

Bureau à l'Agence Générale de la Compagnie

Rue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds. - Tél. 8.56

La Compagnie traite aux meilleures conditions les assurances suivantes: Accidents, Responsabilité civile, Casco, Machines, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Vol par effraction, Vol de bijoux, Bicyclettes, Transports, Incendie, Cantonnement. P 918 X

Hôtel de la Couronne - Valangin

Samedi soir dès 7 h. ½ et dimanche dès 2 h. Jusqu'à minuit

Grand match au loto

organisé par la Société de Jeunes Gens „LA PERSÉVÉRANTE“

Superbes quines: Moutons, Oies, Lapins, Mont-d'Or, Salamis, Pains de sucre, etc.

SURPRISE! SURPRISE!

Se recommandent, La Société et le Tenancier.

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS

Dentiers en tous genres

Place Parry 1 (Bijouterie Michaud)

PARIS-DENTAIRE Téléphone 782

Techicien-dentiste, ancien élève de l'École Dentaire de Genève

DRAPEAU NEUCHATELOIS

SAMEDI 3 et DIMANCHE 4

Grands Concerts Variétés

Ulrich BLASER, champion du monde de force

Fredy, ventriloque, comique, magicien, unique en son genre - M^{lle} Hell-Jette, diseuse extraordinaire.

Grande Salle de Pesex

Dimanche, le 4 Février 1923

Grande Soirée Théâtrale et Musicale

organisée par la

Chorale ouvrière „L'ESSOR“ de Pesex

Pour les détails, consulter le programme

Hôtel du Vaisseau - Petit-Cortailod

Dimanche 4 février

DANSE

Bonne musique

Se recommande: le tenancier, G. DUCOMMUN.

DANSE

dans les établissements ci-dessous:

HOTEL BELLEVUE, AUVERNIER

Orchestre André et Roger

Casino Beau-Séjour

BONNE MUSIQUE ENTRÉE LIBRE

HOTEL DU DAUPHIN - SERRIÈRES

Orchestre Gaston et Maurice Se recommande, Le TENANCIER

Restaurant de la Gare - Vauseyon

Orchestre „La Monette“

Du 2 au 8 février

APOLLO

Le triomphe des grandes productions françaises

LES MYSTÈRES DE PARIS

d'après le célèbre roman d'EUGÈNE SUE, adaptation et mise en scène de CH. BURGUET.

CETTE SEMAINE: Le ménage Pipelet. - Les suites d'un bal à l'Ambassade. - Misère. - Le martyr de Louise Morel. - L'île de Ravageur, en 18 actes qui sont une merveille d'exécution et de réalisation.

Grand complot t'ami contre la toute bonne marquise d'Harville, déjoué par le prince Rodolphe. «Fleur de Marie», l'angélique enfant, l'âme charitable, tombe encore dans les mains de ses bourreaux. La comtesse Mao Gregor, mourante, avoue au prince Rodolphe que «Fleur de Marie» est leur enfant.

Les scènes diverses qui se succèdent vont toujours en augmentant d'intérêt, et les artistes qui incarnent ces personnages avec tant de naturel méritent toute notre admiration.

La semaine prochaine suite et fin

N. B. - Ce programme se composant uniquement des «MYSTÈRES DE PARIS», le public est instamment prié d'arriver juste à l'heure, soit, pour 8 h. 15, afin de n'en pas manquer une partie.

POLITIQUE

Au bureau international du travail

GENÈVE, 2. — Le conseil d'administration du B. I. T. a poursuivi l'examen de questions susceptibles d'être inscrites à l'ordre du jour de la conférence internationale qui se tiendra le 23 et qui, aux termes du traité de Versailles, doivent être communiquées aux gouvernements, au moins quatre mois avant l'ouverture de la conférence.

Comme suite de l'application très générale de la journée de huit heures et du plus grand nombre d'heures de liberté dont disposent les travailleurs, le conseil a estimé qu'il conviendrait de dégager, des expériences faites pour l'utilisation des loisirs des ouvriers dans de nombreux pays, quelques principes qui montreraient l'action à entreprendre dans ce sens. Il a en conséquence décidé que cette question serait inscrite à l'ordre du jour de la prochaine conférence.

Le conseil a pensé qu'il convenait de diriger ses efforts vers la recherche de solutions pratiques en ce qui concerne l'égalité des traitements des victimes d'accidents. Enfin, le conseil a retenu une suggestion du gouvernement français concernant l'inscription à l'ordre du jour de la question de l'arrêt hebdomadaire du travail pendant 24 heures dans les verreries à bassins.

A la réjeté, par 11 voix contre 6, une proposition concernant la méthode de fixation des salaires minima en particulier dans les industries non organisées. Enfin, la question du travail de nuit dans les boulangeries fera l'objet d'un examen au cours de la prochaine session du conseil.

Italie

Au conseil des ministres

ROME, 1er. — Au conseil des ministres, M. Mussolini, faisant allusion au traité de commerce italo-suisse, a dit que le gouvernement désire développer et fortifier l'amitié et la paix entre les peuples à travers des raisons économiques.

Le cabinet a approuvé unanimement la politique étrangère suivie par le président.

M. Mussolini a annoncé ensuite la dissolution générale de toutes les formations militaires des partis politiques fascistes, nationalistes, libéraux, etc.

Le cabinet a approuvé ensuite la convention passée pour trois câbles télégraphiques réunissant l'Italie-Amerique du Sud, l'Italie-Açores-Amerique du Nord, l'Italie-Grèce.

Hollande

Un être encombrant

LA HAYE, 1er. — Le gouvernement hollandais se montre en ce moment assez préoccupé de l'attitude de l'ex-kronprinz dont les intentions paraissent équivoques. Certaines allées et venues récentes dans son île de Wieringen n'ont pas échappé à l'attention des autorités hollandaises et elles ont même motivé un voyage dans l'île, de M. Kan, secrétaire général à la présidence du Conseil. Le fait est que le gouvernement hollandais surveille de très près en ce moment les agissements du fils aîné de Guillaume II.

Irlande

Un ultimatum aux rebelles

Le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande vient de publier une proclamation dans laquelle il est dit « qu'une conspiration existe, à l'effet de se saisir du Parlement national, des fonctionnaires et des officiers ». La proclamation ajoute :

« Le gouvernement de l'Etat libre donne 48 heures aux rebelles pour remettre en liberté le sénateur Bagwell, directeur du « Great Northern Railway », faute de quoi des représailles seront exercées contre les rebelles prisonniers de l'Etat libre. »

On signale un peu partout, en Irlande, des attentats quotidiens. Le quartier général de l'armée nationale a annoncé qu'un grand nombre d'arrestations ont été opérées à Dublin, et que parmi les prisonniers se trouvent quelques-uns des principaux chefs rebelles.

Dans le sud du comté de Tipperary, les troupes nationales ont capturé 60 irréguliers, dont le commandant des forces rebelles de la région.

Le sénateur Bagwell est libéré

DUBLIN, 1er. — Le sénateur Bagwell, qui fut enlevé par des irréguliers il y a quelques jours, a été remis en liberté ou s'est évadé car, selon des nouvelles de source officielle, il se trouverait en ce moment à Dublin, où il a été vu hier.

ÉTRANGER

Les-femmes agents de police. — Un décret du ministre de l'intérieur anglais revêt d'un caractère officiel les femmes agents de police qui existent en Angleterre depuis la guerre. Les mêmes droits et prérogatives leur sont accordés qu'aux policemen, mais leur nombre est limité pour le moment à vingt.

Curieux phénomène géologique. — On mande de Venise que dans la bourgade de Franceningo, sur Livenna, une formidable explosion s'est produite jeudi matin et a été suivie par la formation, au centre de la place, d'un gouffre d'où sortaient des flammes jaunes et de l'eau en ébullition. Ce phénomène a continué pendant la matinée et la cratère, qui peu à peu s'élargissait, a atteint un diamètre de trois mètres.

SUISSE

Qu'elle repose en paix ! — La commission de neutralité du Conseil national a tenu jeudi, au Palais fédéral une séance pour examiner si les arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs encore en vigueur peuvent être supprimés. Il a été décidé que, pour des raisons de force majeure, notamment en ce qui concerne les arrêtés relatifs au chômage, ceux-ci doivent être maintenus. La commission a décidé ensuite sa dissolution. Les questions relevant de ses compétences seront transmises, par le bureau du Conseil national, à la commission de gestion.

Après l'enterrement de la commission, souhaits ceux des pleins pouvoirs.

NOUVEAU

Sumela Suchard

CACAO, SUCRE, LAIT & MIEL

SUCHARD

BERNE. — A Unterseen, au cours d'une partie de luge, la jeune Marguerite Kunz, fille du maître secondaire, étant imprudemment descendue vers l'Aar, se trouva lancée dans la rivière, fut emportée par le courant et se noya avant qu'on eût réussi à lui porter secours.

ZURICH. — Le jeune Hans Schütz, 15 ans, demeurant aux Wyden, commune de Buchs, avait, en manière de plaisanterie, épaulé un fusil dans la direction de Joseph Buck, 6 ans, lorsque le coup partit; le garçonnet fut tué et son meurtrier involontaire, désespéré, s'alla pendre dans la forêt voisine.

— La maison d'habitation et la grange de M. Albert Nael, sises à Hüllstein près Rütli, ont été entièrement détruites par un incendie dans la nuit de jeudi à vendredi. Le bétail a pu être sauvé, mais une partie du mobilier a été la proie des flammes. On croit que le sinistre est dû à un acte de malveillance.

SOLEURE. — On raconte qu'à Soleure devait se célébrer ces jours passés un mariage qui, par suite de difficultés insurmontables, finit par ne pas avoir lieu du tout. Un jeune homme de vingt ans, détenu à la prison, devait se rendre à l'état-civil pour convoler en justes noces; mais, en chemin, il refusa subitement d'aller plus loin, ce qui aurait mis évidemment dans une déplorable situation sa tendre fiancée. Elle n'eut heureusement pas à mourir de honte, ni à disparaître à cent pieds sous terre; car elle ne sut rien de l'affaire, étant elle-même retenue « pour cause de force majeure » dans une prison de district du canton de Berne et ne pouvant dès lors assister à son mariage!

LUCERNE. — La cour criminelle de Lucerne a condamné les deux jeunes auteurs de l'agression commise contre deux agriculteurs de Rothembourg, au mois de février dernier. Le nommé Portmann Walter d'Escholzmatt chauffeur, né en 1899, a été condamné à 11 ans de maison de correction et le nommé Karl Ruff, d'Alterswilen (Thurgovie), né en 1905, à 5 années d'emprisonnement.

SAINT-GALL. — Le Conseil d'Etat saint-gallois vient de dénoncer au juge du district de Gossau, le maire d'Andwil, le sieur Joseph Liner, membre de la fraction conservatrice du Grand Conseil, pour avoir modifié indûment des bulletins de vote. En sa qualité de président du bureau de vote d'Andwil, il participa en 1921 au dépouillement des urnes lors des élections au Grand Conseil. Il ajouta entre les mots « parti conservateur » le mot « populaire ».

On lui a en outre infligé un blâme pour avoir appliqué trop mollement les lois et décrets sur les épizooties, le commerce des pommes de terre et des fruits, ainsi que pour la mauvaise administration des deniers communaux, les pièces justificatives des années 1915 et 1916 faisant complètement défaut.

— Dans le voisinage de Mühlau (Toggenburg), un ouvrier de 60 ans, M. Bischausen, qui travaillait au nettoyage du gravier, est tombé dans la Thur et s'est noyé.

Les « arrestations préventives » (Du « Journal de Genève »)

Le peuple suisse devra se prononcer, le 18 février, en même temps que sur la question des zones, sur l'initiative dite des « arrestations préventives », dont nous avons déjà exposé les inconvénients et les dangers.

C'est au lendemain de la grève générale de 1918 qu'est né ce mouvement populaire, destiné à mieux armer le gouvernement contre les fauteurs de désordre. Mais — nous l'avons dit — le texte proposé, mal rédigé, dépasse complètement son but, en donnant au « pouvoir fédéral » (terme vague) des pouvoirs illimités sur la liberté des citoyens, sans aucun contrôle des tribunaux.

Les citoyens qui ont lancé cette initiative étaient sans doute animés des meilleures intentions, mais dépourvus, malheureusement, des connaissances juridiques indispensables à la rédaction d'un article constitutionnel.

Ce projet est resté très longtemps dans les cartons de l'administration fédérale, puisque c'est le 9 février et le 14 juin 1921 seulement, c'est-à-dire près de deux ans après le dépôt de l'initiative (30 juillet 1919) que les Chambres ont donné leur préavis. Ce préavis, conforme à celui du Conseil fédéral, est, on le sait, négatif : avec raison, le Parlement a estimé que l'adoption de l'initiative créerait un état de choses intolérable aussi bien pour le gouvernement, obligé d'appliquer une disposition constitutionnelle inapplicable, que pour les citoyens, mis à la merci d'une fantaisie du pouvoir exécutif.

Puis les formalités ont duré près de deux ans encore avant que la question soit soumise aux électeurs, puisque c'est le 18 février prochain seulement qu'ils rendront leur verdict souverain. Dans l'intervalle fut élaborée la loi Haeblerlin, qui tenait compte de ce qu'il y avait de légitime dans la demande des initiants, mais qui était beaucoup plus modérée dans la forme et dans le fond, et réservait, à la défense, les droits sacrés qui doivent appartenir à tout prévenu.

On sait le sort qu'a fait à cette loi, le peuple suisse au mois de septembre dernier : il l'a repoussée à une forte majorité. A plus forte raison s'écartera-t-il, pour des motifs cette fois tout à fait convaincants, l'initiative dite des « arrestations préventives ».

On abuse à un tel degré des termes de « réactionnaire » et de « rétrograde » qu'ils ont perdu presque toute valeur. Mais, dans le cas particulier, ils répondent exactement à la situation : l'initiative des arrestations préventives est essentiellement réactionnaire et rétrograde. Elle

Goutte, sciatique, rhumatismes !

Résultat merveilleux !

Mme Jul. Kempf, Baden (Argovie), écrit entre autres : « J'ai le plaisir de vous informer que nous avons obtenu un succès très satisfaisant au moyen des Tablettes Togonal. Mon mari ne ressent plus de sa sciatique, ni de son rhumatisme articulaire : ce résultat est simplement merveilleux. Je recommanderai volontiers le Togonal à mes amis et connaissances ». Des milliers de personnes, qui ont fait usage du Togonal pour guérir non seulement les rhumatismes, la sciatique et les douleurs des membres et articulations, mais également toute sorte de douleurs des nerfs et de maux de tête, puis la goutte, les névralgies et l'insomnie, en sont tout aussi enthousiasmés. Le Togonal excrète l'acide urique, l'autotoxine redoutable du corps humain, en s'attaquant directement à la racine du mal. Les douleurs disparaissent immédiatement. Des médecins en vase prescrivirent le Togonal. Dans toutes les pharmacies.

est réactionnaire en ce sens qu'elle réagit contre les garanties que l'esprit libéral a conquises pour la défense des accusés; elle est rétrograde en ce qu'elle supprime un progrès véritable réalisé depuis longtemps.

A tous ces points de vue, donc, nous recommandons à nos amis de repousser l'initiative des arrestations préventives le 18 février prochain.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

Choses et autres

Le communiste « Kämpfer » zuricois continue à considérer plus que jamais la Russie comme le pays bienheureux où se concentrent toutes les félicités humaines; dans ces conditions, l'on comprend qu'il frétille d'impatience d'en voir le régime transplanté dans les autres pays, notamment en Suisse. L'autre jour encore, un correspondant de Rorschach envoyait au journal précité un article qui constitue pour la Russie un panegyrique enthousiaste; il insiste notamment sur la merveilleuse organisation de l'armée rouge, qui posséderait à l'entendre des cadres de premier ordre, un équipement parfait, et un armement qui ne le céderait en rien aux troupes les mieux organisées. En résumé, cela revient à dire: Malheur à celui contre qui cette armée serait lancée! Et notre correspondant de conclure bénévolement: « Souhaitons que nous ayons bientôt l'occasion de saluer nos frères sur les rives du lac de Constance, de manière à ce que nous puissions préparer la fin du régime chancelant du capitalisme ».

C'est presque faire trop d'honneur, en vérité, aux scribes du « Kämpfer » que de s'arrêter à leurs élocubrations. Et pourtant, il est assez intéressant de les signaler de temps à autre à l'attention publique, qui ne les prend plus guère au sérieux, à part, bien entendu, une poignée d'illuminés ou de fanatiques, qui croient presque que c'est arrivé. La Russie est passablement éloignée de notre pays; et jusqu'à ce que les cosaques de Léning abreuvent leurs chevaux dans les eaux du Bodan, il risque de s'écouler encore pas mal de temps.

Puisque j'en suis à parler laes, permettez-moi de vous citer un ou deux chiffres se rapportant au fameux « Strandbad » de Zurich, qu'il est déjà question d'agrandir, parce qu'il ne suffit plus à satisfaire la clientèle des bains d'air et de soleil; un projet dans ce sens vient d'être soumis à l'appréciation du Conseil général, ce projet prévoyant la construction d'une place de jeu et de gymnastique. En son temps, ainsi que je vous l'ai dit resté écrit, ce « Strandbad » avait donné lieu à des scènes assez peu édifiantes, par suite de l'édification d'une muraille de planches qui devait séparer les baigneurs des baigneuses; cette clôture fut l'objet d'assauts tels que c'en était devenu une véritable attraction et que, bon gré mal gré, pour faire cesser ce scandale, il fallut abattre la clôture incriminée. Tout cela n'a pas été à l'honneur des visiteurs de l'établissement, et témoigne d'une mentalité plutôt étrange. Mais passons!

Le « Strandbad » a donc été inauguré le 17 juin de l'année dernière; il a été exploité pendant 105 jours, et a reçu la visite de 297,577 baigneurs et baigneuses. A certains jours, leur nombre a atteint jusqu'à 11,000, ce qui est certainement un chiffre respectable; aussi rien d'étonnant dans le fait que les comptes bouclent par un excédent de 25,000 fr. La construction de cet édifice était donc une nécessité, et tout serait parfait sans les stupides incidents auxquels j'ai fait allusion. Mais comme le « Strandbad » zuricois apparaît pauvre et étriqué quand on le compare aux plages de la Tène ou de Cudrefin, qui constituent de véritables merveilles dans leur genre! Aussi faut-il souhaiter que les Neuchâtelois sachent apprécier ce qui leur a été si libéralement dispensé par la nature!

Dans une précédente correspondance, je vous avais dit que les employés et fonctionnaires opposés à la baisse projetée des salaires annonçaient une campagne vigoureuse pour faire échouer le projet; il vaut la peine, aujourd'hui, de revenir brièvement sur la première manifestation qui vient d'être organisée, à cette occasion, et à laquelle ont participé environ 1500 ouvriers et employés de la commune de Zurich. En l'espèce, il s'agit d'une réunion qui s'est tenue à la maison du peuple; différents orateurs ont déclaré leur volonté bien arrêtée de s'opposer au projet par tous les moyens. Ils ont déclaré qu'ils ne voyaient pas d'inconvénient à ce que l'on recourût à des économies, mais non pas en s'en prenant aux salaires et traitements communaux, et ils ont poussé la condescendance jusqu'à dire ce qu'ils permettaient et ce qu'ils défendaient à cet égard. Autrement dit: Ces messieurs sont disposés à ne pas faire opposition à un abaissement des prix du gaz et de l'électricité (merci bien!), mais ils ne veulent rien entendre, par contre, d'une réduction des impôts, sous prétexte que seuls en profiteraient les grosses fortunes et les gros revenus. Curieuse manière, vraiment, de pratiquer des économies ou de rendre celles-ci réalisables! En tout cas, c'est la première fois, sans doute, que l'on voit des gens faire la guerre à une proposition de réduction du taux de l'impôt, et considérer comme une concession de leur part le fait que, dans leur haute sagesse, ils « autoriseront » un abaissement du prix du gaz et de celui de l'électricité. Reste à savoir ce que la population dans son ensemble pensera de ces curieuses théories économiques, et jusque dans quelle mesure ces excellents fonctionnaires sont en droit de se considérer comme les représentants du peuple. Il se pourrait fort bien qu'ils fussent remis en place, et de la belle façon!

Quoi qu'il en soit, le public perd peu à peu les sympathies qu'il aurait pu avoir pour les employés en cause, dès le moment où l'on constate la surprenante manière avec laquelle ceux-ci mènent leur polémique. L'autre soir, par exemple, au cours de la séance dont il vient d'être question, le secrétaire de la section de Zurich des employés et fonctionnaires communaux a cru intéressant et spirituel de faire défilé sur la toile un certain nombre de projections, dont les membres des autorités locales faisaient les frais sous forme de caricatures; vous voyez d'ici cette assemblée de citoyens se gaussant de ceux qui, mandataires du peuple, les font vivre. Tout cela n'est pas très réconfortant, en vérité, et témoigne d'un état d'esprit.

Leur reproche : à Lertscher, d'avoir, à La Chaux-de-Fonds, ou bien détourné au préjudice de sa masse en faillite des objets mobiliers pour une valeur de 2155 fr., ou bien d'avoir fait une banqueroute frauduleuse en omettant de déclarer ces objets au préposé lors de la confection de l'inventaire de sa masse; à Mino et aux époux Hofstetter, d'être complices du détournement de masse ou de la banqueroute frauduleuse parce que, dans le courant de l'année dernière, ils ont favorisé volontairement Lertscher en lui aidant à faire disparaître les traces de son délit.

Lertscher reconnaît avoir transféré du mobilier, mais il prétend qu'ayant trouvé une place en France, il voulait vendre ses meubles pour payer ses dettes. Mais il déclara au préposé aux poursuites qu'il n'avait pas d'autres meubles que ceux qui restaient chez lui : le délit paraît donc constant en dépit des explications du prévenu. Celui-ci n'est, au reste, pas sans bénéficier de circonstances atténuantes : il a beaucoup souffert du chômage; c'est la crise qui l'a mis dans une situation financière misérable; ajoutons encore qu'il n'a jamais touché d'allocation-chômage.

La complexité des autres prévenus est douteuse; toutefois, l'attitude peu franche de Char-

piuôt inquiétant. Mais, de nos jours, il faut s'attendre à tout.

En fin de compte, une résolution aux termes ronflants fut votée; elle ne mâche pas ses termes, je vous en répondez; ce nonobstant, quelques membres de l'Assemblée en proposèrent le rejet, parce qu'ils ne la trouvaient pas assez énergique, et il en est qui allèrent jusqu'à suggérer une action directe (« direkte Aktion »). Qu'entendaient-ils par là? Il serait intéressant de le savoir. Suffit que des membres du comité se prononcèrent résolument contre toute action directe, qu'ils déclarèrent être impossible en ce moment.

À Zurich, plus que partout ailleurs peut-être, le colportage est une industrie à la mode; à certains moments de l'année, il vous arrive parfois quatre ou cinq vendeurs par jour, ce qui est plutôt désagréable pour les ménagères. Aussi l'on paraît décidé, en haut lieu, à réagir, notamment aussi parce que le colportage fait à l'industrie et au commerce locaux une concurrence ruineuse, beaucoup de colporteurs venant du dehors.

En ce moment aussi, c'est le grand tam-tam des « Ausverkäufe » (liquidations, comme on dirait à Neuchâtel); tout magasin qui se respecte procède ici à son petit « Ausverkauf » périodique, et les acheteurs de se précipitent en troupeaux serrés dans les magasins. Comme il fallait s'y attendre, des abus se produisent fréquemment, et il ne manque pas de négociants — comme ailleurs aussi, hélas! — qui ne possèdent pas les scrupules de conscience jusqu'à s'interdire un peu de concurrence déloyale, pour faire de temps à autre une bonne « beddie de affaire ». Il faut rendre toutefois cette justice aux autorités de surveillance qu'elles répriment sans pitié les abus qu'elles découvrent et qu'elles ont toujours l'œil ouvert. Dans une ville comme Zurich, où le commerce est très cosmopolite, cela n'est pas inutile.

CANTON

Piste de Saut du Creux-du-Van. — Le brillant succès des soirées cinématographiques, « Les merveilles du ski », a permis au groupe de ski de la section neuchâteloise du C. A. S. l'installation, à proximité de la Cabane Perrenoud, d'une excellente piste de 300 mètres à travers forêts, favorisant avec son tremplin de 2 m, 25, des sauts d'une superbe envolée.

Les concours et courses de ski, qui ont réuni, dimanche, une importante phalange de skieurs, membres de la section neuchâteloise du C. A. S. et du Ski-Club de Travers, ont été disputés avec vaillance, et à l'admiration du nombreux public, monté de La Béroche et du Val-de-Travers.

Voici les principaux résultats des différentes épreuves :

I. Course de fond (parcours de 8 km.). — Juniors : 1. Jeanneret Auguste, Travers, 35 min. 8 sec.; 2. Dessalles Pierre, Travers, 37 min. 50 sec.; 3. Loup Alphonse, Travers, 42 min.; 4. Sandoz Samy, Neuchâtel, 48 min. 14 sec. — Seniors : 1. Delachaux Léon, Travers, 32 min.; 2. Prist Robert, Travers, 32 min. 55 sec.; 3. Thiébaud Marcel, Travers, 33 min. 8 sec.; 4. Christen Fritz, Travers, 33 min. 40 sec.; 5. Mentha René, Travers, 35 min.; 6. Schalch Robert, Neuchâtel, 36 min. 25 sec.

II. Concours artistique : 1. Perregaux Jean, Neuchâtel; 2. Nicoud Fred, Travers; 3. Poret Henri, Neuchâtel; 4. Mentha René, Travers; 5. Delachaux Léon, Travers; 6. Chable François, Neuchâtel.

III. Concours de saut : 1. Nicoud Fred, Travers; 2. Jeanneret Aug., Travers; 3. Casamayor Jean, Neuchâtel; 3. (ex-aequo) Berner Hagbard, Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds. — Jeudi soir, le feu était signalé dans les caves des Coopératives réunies, rue de la Serre 90. Le personnel avait ravitaillé en vin, dans l'après-midi, les divers magasins et, le soir, avait mis sécher les vêtements mouillés sur le poêle surchauffé.

À 20 h. 30 une voisine voyant le feu dans toute la longueur de la cave avisa le poste de police. Les secours furent très rapides. Une décharge d'extincteur et une prise d'eau installée dans la cave eurent rapidement raison de ce commencement d'incendie. Les dégâts ne sont pas importants.

Cour d'assises

Audience du 2 février

La cour est constituée de MM. R. Courvoisier, président; Gaberel et Rossette, juges. M. Gluck est élu président du jury.

Banqueroute frauduleuse. — Comparaient : Auguste Lertscher, né en 1889 à La Chaux-de-Fonds, originaire de Spliez, peintre-gypseur, domicilié à La Chaux-de-Fonds;

Louis-François Mino, né en 1882 au Locle, d'où il est originaire, ébéniste à La Chaux-de-Fonds;

Charles-Axel Hofstetter, né en 1890 à Tramelan, originaire de Langnau, horloger à La Chaux-de-Fonds, et

Marguerite-Alice Hofstetter, femme du précédent, née en 1896 à La Chaux-de-Fonds, originaire de Langnau, ménagère à La Chaux-de-Fonds.

On leur reproche : à Lertscher, d'avoir, à La Chaux-de-Fonds, ou bien détourné au préjudice de sa masse en faillite des objets mobiliers pour une valeur de 2155 fr., ou bien d'avoir fait une banqueroute frauduleuse en omettant de déclarer ces objets au préposé lors de la confection de l'inventaire de sa masse; à Mino et aux époux Hofstetter, d'être complices du détournement de masse ou de la banqueroute frauduleuse parce que, dans le courant de l'année dernière, ils ont favorisé volontairement Lertscher en lui aidant à faire disparaître les traces de son délit.

Lertscher reconnaît avoir transféré du mobilier, mais il prétend qu'ayant trouvé une place en France, il voulait vendre ses meubles pour payer ses dettes. Mais il déclara au préposé aux poursuites qu'il n'avait pas d'autres meubles que ceux qui restaient chez lui : le délit paraît donc constant en dépit des explications du prévenu. Celui-ci n'est, au reste, pas sans bénéficier de circonstances atténuantes : il a beaucoup souffert du chômage; c'est la crise qui l'a mis dans une situation financière misérable; ajoutons encore qu'il n'a jamais touché d'allocation-chômage.

La complexité des autres prévenus est douteuse; toutefois, l'attitude peu franche de Char-

AVIS TARDIFS UNION COMMERCIALE

SÉANCES GÉNÉRALES 5^{me} séance

MERCREDI 7 février 1923, au THÉÂTRE

Les billets sont en vente dès le samedi 3 février au Magasin Fétisch.

PLACE DES ALLÉES - COLOMBIER

DIMANCHE 4 février, dès 15 heures

Match de série Promotion

Etoile II (Chaux-de-Fonds)

contre Xamax-Recordam I

Entrée : 70 c. et 50 c.

Pour 2 fr.

vous avez une douzaine d'œufs étrangers au magasin Galmès-Colom, Epancheurs 7.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

29. Inès, à Paolo Mina, marbrier, et à Enrichetta née Oligati.
Louis-Etienne, aux mêmes.
30. Serge-Maurice, à Serge-Robert-Emile Kretzschmar, médecin-oculiste, aux Verrières et à Céline-Louise née Boss.

Décès

31 janv. Georges Leuba, ancien négociant, à Colombier, époux de Emilie-Christina-Charlotte DuPasquier, né le 26 octobre 1854.
2 février. Sophie-Marguerite Amez-Droz, institutrice-missionnaire, à Villiers, née le 24 octobre 1865.

Cultes du Dimanche 4 février 1923

EGLISE NATIONALE

8 h ½. Temple du Bas. Catéchisme. M. A. BLANC
10 h. Collégiale. Prédication. M. E. MOREL
10 h ½. Terreaux. Prédication. M. A. BLANC
20 h. Temple du Bas. Soirée d'art religieux.
M. C. SCHEIDTER, organisé.

Paroisse de Serrières

9 h. Ecole du dimanche.
9 h. 45. Culte. M. Fernand BLANC.
10 h. 45. Catéchisme.

Hôpital des Cadolles

10 h. Culte. M. ROBERT.

Alliance évangélique

Samedi 20 h. Réunion de prières. Chapelle des Terreaux.

Chapelle de la Maladière

10 h. 15. Prédication. M. A. LEQUIN.

Deutsche reformierte Gemeinde

9 ½ Uhr. Untere Kirche. Predigt.
Ptr. BERNOUILLI
10 ½ Uhr. Terreauxschule. Kinderlehre.
10 ½ Uhr. Kl. Konferenzabend. Sonntagsschule.
15 Uhr. Chamontkapelle. Predigt.
VIGNOLET. 9 Uhr. Peseux. Hr. JETZLER.
14 Uhr. St-Blaise. Hr. JETZLER.

EGLISE INDEPENDANTE

8 h. 30. Catéchisme. Grande salle.
9 h. 30. Culte d'édification mutuelle (P. CIII, 1-14). Petite salle.
10 h. 45. Culte. Temple du Bas. M. DUPASQUIER.
20 h. Culte de ratification avec Ste Cène. Grande salle. M. PERRÉGAUX.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. Culte. M. PERRÉGAUX.
20 h. Culte. M. JUNOD.
N. B. — Collectes en faveur de l'Eglise.

Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)

Morgens 9 ½ Uhr. Predigt. A. LIENHARD.
10 ½ Uhr. Sonntagsschule.
Abends 8 ½ Uhr. Gottesdienst mit Lichtbildern.
Dienstags 8 ½ Uhr. Bibelstunde.
Je sam 1. u. 3. Sonntag des Monats, nachmittags 3 ½ Uhr. Teichterverein.

Oraire Evangélique (Place-d'Armes)

9 h. 45. Culte avec Sainte Cène.
20 h. Edification, évangélisation.
Mercredi soir. Etudes bibliques.

Fas de changement aux heures habituelles des autres cultes.

PHARMACIE OUVERTE demain dimanche :

A. WILDHABER, rue de l'Orangerie

Service de nuit dès ce soir jusqu'à samedi.

Médecin de service le dimanche :

Demandez l'adresse au poste de la police communale.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 2 février

les Hofstetter est bizarre et loin de dégager sa responsabilité.

Pour le procureur général, la culpabilité des quatre prévenus ne fait aucun doute; il demande donc une condamnation générale, modérée mais juste, dit-il.

L'avocat de la défense insiste sur la misère provoquée par la crise industrielle et commerciale qui régnait sur la Chaux-de-Fonds et qui a poussé Lertscher à commettre ce que le défendeur appelle une « imprudence ». Aussi plaide-t-il non coupable.

Le jury déclare Lertscher innocent du délit de banqueroute frauduleuse; il absout également les trois complices. Aussi la cour libère-t-elle tous les prévenus, mais met à leur charge les frais qui se montent à 500 fr.

Le vol des Bayards. — Robert-André Barbezat, né en 1894 à Buttes, originaire des Bayards, commis, est prévenu d'avoir, le 30 octobre dernier, à l'hospice des vieillards aux Bayards, soustrait frauduleusement un portemonnaie contenant 133 fr. au préjudice de M. Paul Grandjean, hospitalisé comme Barbezat dans cet établissement.

L'accusé, qui est un récidiviste, a renoncé au jury après avoir fait des aveux complets. La cour le condamne donc à un an de réclusion dont à déduire 66 jours de prison préventive, 5 ans de privation des droits civiques et à 356 fr. de frais.

Très jeune et déjà corrompu. — Charles-André Lampert, né en 1900 à La Chaux-de-Fonds, originaire du Lichtenstein, manoeuvre, sans domicile, est accusé d'avoir, le 2 septembre 1922, près des Brenets, soustrait frauduleusement, à l'aide d'escalade, au préjudice d'un agriculteur, une somme de 300 fr. en divers objets: montre, porte-trésor, etc.; et, en outre, de contravention à l'ordonnance sur le contrôle des étrangers du 29 novembre 1921.

Lampert, qui a déjà subi cinq condamnations, a avoué son vol dès le premier interrogatoire auquel il a été soumis. La cour, qui siège sans l'assistance du jury, le condamne à 2 ans de réclusion dont à déduire 64 jours de prison préventive, 5 ans de privation des droits civiques et à 239 fr. de frais.

Le vol d'une montre. — Henri-Willy de Carnap, né en 1898 en Saxe, originaire de Genève, représentant de commerce en France, est accusé d'avoir, le 6 juin dernier, aux Hauts-Geneveys, soustrait frauduleusement, à une habitante du village, une montre en or avec chaîne d'une valeur de 140 fr.

Il nie avoir volé cette montre. Ce ne serait pas impossible moralement qu'il soit cependant le voleur puisque, âgé de 24 ans, il a déjà subi treize condamnations. Les deux témoignages principaux, celui de la volée et celui d'une personne qui lui tenait compagnie quand Carnap était chez elle, sont catégoriques.

Déclaré coupable par le jury, Carnap est condamné à une année de réclusion moins 69 jours de préventive, 5 ans de privation des droits civiques et aux frais qui s'élèvent à 463 fr.

Un acquittement justifié. — Charles-Camille Othenin-Girard, né en 1884 au Locle d'où il est originaire, manoeuvre à La Sagne, est prévenu d'avoir, à La Sagne, en août 1922, soustrait frauduleusement une somme de 2000 fr. en billets de banque.

Le prévenu déclare qu'il ne connaît pas le voleur et qu'au moment du vol il habitait les Ponts. Ces déclarations sont reconnues exactes. Le plaignant lui-même reconnaît très franchement et sans réticence qu'il n'est pas possible, sur des indices aussi fragiles, d'accuser Othenin-Girard.

C'est également l'avis du procureur général, malgré qu'Othenin-Girard soit un récidiviste; aussi abandonne-t-il l'accusation et demande-t-il au jury de libérer le prévenu.

Deux minutes suffisent aux jurés pour prononcer l'innocence d'Othenin-Girard que la cour acquitte sans autre forme de procès. Puis l'audience est levée.

NEUCHÂTEL

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, vers 9 h. 40, dans un atelier de gyiseurs au faubourg de l'Hôpital. Un poêle en mauvais état avait communiqué le feu à une boiserie et à des copeaux. Le poste de premiers secours se rendit sur les lieux avec la camionnette, et, après 10 minutes de travail, écartait tout danger. Les dégâts sont assez importants. Une boiserie a été complètement carbonisée, ainsi que des échelles et des rouleaux de papier de tapisserie.

Quatorze du Conservatoire. — C'est une bien jolie chose que le quatorze pour archets en la majeure de Mozart et, quand il est joué comme il le fut hier soir, une œuvre dont l'inspiration et les lignes générales laissent une impression de fini et de perfection toute spéciale. A noter l'andante dont les variations réparties entre les différents instruments ont été remarquablement détaillées. Seul le final, lassitude ou chaleur (?) n'a pas été aussi net que le reste.

M. Rod. Santi ne s'était pas proposé, — et tel n'est pas le but des séances de musique de chambre, — de faire étalage de virtuosité avec l'intermezzo en mi majeur de Brahms et l'andante en fa sans numéro d'opus de Beethoven; mais il avait étudié ces deux compositions avec un tel souci des détails et en même temps avec un relief et une recherche du coloris tels qu'elles en avaient revêtu comme un intérêt nouveau.

C'est dans cette même direction que M. Santi avait étudié sa partie dans le quatorze en la mineur de Max Reger, et ses collègues de l'archet n'ont pu mieux faire que de l'imiter. Ce n'est pas à dire que tout fut absolument au point dans cette grosse composition, parfois longue et touffue et que, dans la première partie surtout, l'auditoire ait pu toujours s'y retrouver à première vue; mais l'étude en avait été assez poussée, le phrasé et le caractère de chacun des différents thèmes assez mis en évidence, pour que l'on aie pu sans fatigue, écouter cette œuvre même à la fin de la soirée.

Max-E. PORRET.

«Das Dreimäderlhaus», — au contraire de la «Tanzgräfin» qui ressemble à beaucoup d'opérettes viennoises: c'est assez dire qu'elle n'a aucune valeur, — est une œuvre intéressante grâce à sa musique empruntée à des compositions de Schubert, grâce aussi à son caractère biographique (quoique on pourrait discuter de l'opportunité de mettre en opérette l'amour malheureux de Schubert au risque d'en rendre le caractère anodin par l'adjonction de scènes burlesques).

Mais encore faut-il que cette œuvre qui n'est pas dénuée de mérite soit jouée avec tact et talent... Pour parler franc, nous redoutions précisément, avant la représentation, que ces deux qualités indispensables ne fissent défaut; nous étions encore hanté par le souvenir désagréable de la «Tanzgräfin».

Dès les premières scènes, nous eûmes le plaisir de constater que nos appréhensions étaient vaines. L'entrain et la grâce que la troupe toute entière mit dans son jeu nous a fait trouver la «Dreimäderlhaus», une œuvre charmante qu'on réentendrait avec plaisir.

Mlle Elsie Kreith fut une délicieuse Hannerl, un peu écarvillée mais si franche; qu'elle était

mignonne dans sa robe rose du second acte! La silhouette classique de Schubert fut très suffisamment limitée par M. Willi Strehl qui rendit heureusement la gaucherie et la timidité du brave musicien. M. Joseph Egger, qui nous avait amusé dans la «Tanzgräfin», nous est revenu sous les espèces du père de Hannerl dont on peut rire de bon cœur. Et comme nous ne pouvons nommer tout le monde, mentionnons encore Mlle Rosy Wergiwz, une actrice italienne nature.

En général, tous ces artistes avaient de jolies voix appropriées à l'opérette et qu'on aimait à entendre.

Souhaitons donc que la troupe de M. Paul Sundt nous revienne avec des pièces du genre de «Dreimäderlhaus»: elle sera toujours autant applaudie qu'hier soir par un public aussi nombreux. Mais qu'elle n'oublie pas l'orchestre, car une pianiste, quel que soit son mérite, ne saurait remplacer les violons. R.-O. F.

Séances générales de l'Union commerciale

Il est très difficile à un Vieil-Unioniste, qui, jadis, a pris part à l'organisation des séances générales de l'U. C. et sait les obstacles qu'il faut surmonter pour mener à bien une telle entreprise, il est très difficile, disons-nous, d'être sévère et de ne pas reconnaître l'effort accompli, surtout quand ce dernier aboutit à un nouveau et légitime succès. Pourrait-il n'être pas satisfait, lorsque le résultat obtenu est égal, sinon supérieur à celui des années précédentes? Egal, si l'on envisage les séances dans leur ensemble; supérieur, si l'on s'attache seulement à l'interprétation de la pièce de résistance. A qui tient donc cette supériorité, qui sera peut-être regrettée — ou contestée — par les partisans des travestis? A un changement important dans la tradition unioniste. Depuis 30 ou 40 ans, les rôles féminins étaient tenus par des jeunes gens, ce qui, pour beaucoup de spectateurs, était un élément de plus de curiosité, d'amusement et même de succès. Aujourd'hui, la femme reprend ses droits; pas entièrement pourtant, car la section de dames de l'U. C., qui est sortie d'une cote de l'association de jeunes gens, n'a pas un programme de revendications: elle seconde son aîné, et la solidarité plus que l'autorité règne dans le ménage unioniste. Nous avons, cette année, des séances qu'on pourrait appeler: de transition, puisque, à côté de la nouvelle école de théâtre unioniste, qui admet la présence du beau sexe sur les planches, nous voyons encore un jeune homme chargé de soutenir une comparaison... que personne ne peut faire, tant ce dernier représentant de l'ancienne école est à la hauteur de son rôle féminin.

A notre point de vue, la présence d'authentiques demoiselles a donné un charme spécial et nouveau à ces soirées: l'interprétation y a gagné. C'était plus vrai, plus vivant, plus fin. «Peg de mon cœur» est une comédie d'origine anglaise, dans laquelle l'humour de son auteur se mêle à l'esprit des écrivains français qui l'ont adaptée pour le public du continent. Elle est devenue ainsi très moderne, — dans un sens qui n'a rien de péjoratif, — et tire son intérêt et sa gaieté des divergences d'éducation de ses personnages.

La cohorte unioniste, composée d'une part de Miles Made Roulet (Peg), L. Nerdenet (Ethel), G. Brigaldin (la bonne) et de M. W. Haussmann (Mme Walton), et d'autre part de MM. R. Raycin (Jerry), R. Seinet (Alaric), R. Stettler (Brend), C. Wannaz (Hawkes) et G. Riedweg (Arthur), a intelligemment interprété les trois actes de cette délicieuse comédie, où l'esprit a plus de place que les effets scéniques. La sobriété du jeu, qui est la marque du talent, a été bien observée... même par les chiens qui paraissent en scène.

Du reste, nous n'avions pas affaire à des débutants, mais à de quasi vrais spécimens de cette «faune de plateaux» dont parle un humoriste parisien! Que Miles Roulet, une véritable artiste, MM. Haussmann, Ravacini et Seinet, auxquels nous pensons plus particulièrement, acceptent cette expression comme le meilleur et le plus sincère des compliments.

Les éloges du chroniqueur s'étendent encore à l'auteur et aux acteurs de la revue «Té, mon bon!» Il sait toutes les difficultés du genre revue, qui doit loucher entre la susceptibilité des uns et le besoin de «se dégonfler» de des autres, et prendre ses éléments de rire dans notre vie locale qui n'est pas toujours drôle. Que trouver et que dire qui sorte de l'ordinaire et soit compris de la majorité des auditeurs? Le jeune auteur, secondé de très loin par d'anciens monturistes, s'est pourtant bien tiré d'affaire. Le palais de l'Indo-Chine à l'Exposition coloniale de Marseille et le voyage de l'«Harmonie» dans cette ville lui ont fourni le fond sur lequel il a placé — et fait se mouvoir —, assez heureusement, des faits et des personnages locaux et internationaux.

Il y a bien, au gré des dames, quelques longueurs sur la politique et, aux dires d'autres, quelques têtes qu'on revoit trop souvent; mais on rit au lever du rideau et l'on s'esclaffe à la dernière scène. Entre deux, on voit des nègres roulants, on sourit aux jeux de mots, on goûte des chansons bien troussées et souvent bissées sur nos journaux et leurs rédacteurs, sur l'Hôtel de la «Canto», sur la soirée «Et vos titres», sur la greffe de rajustement Voronoff, sur les chemises noires de Mussoini, et bien d'autres choses encore. Tout cela ne manque pas d'esprit, de vie et d'observation.

Notons encore, afin de ne rien omettre de ce qui rend charmantes les séances générales de l'U. C., les morceaux bien exécutés de l'orchestre mixte de la société.

En sortant du théâtre, un ami, auquel ne déplaît pas la participation de la section de dames: actrices sur la scène, musiciennes à l'orchestre, fit cette réflexion: «Excellente mixture!»

C'est bien cela! Que tout Neuchâtel aille donc s'en abreuver!

NOUVELLES DIVERSES

Une explosion près de Lucerne. — Une violente explosion, entendue dans tous les environs, s'est produite, vendredi soir, à 9 h., dans la fabrique d'acétylène de Horw.

On croit que le machiniste Papst, après son travail, aura laissé ouvert un robinet de gaz. Lorsqu'il revint, un peu plus tard, le gaz échappé s'enflamma d'une façon non encore établie. L'explosion fit s'écrouler une partie des murs du bâtiment central. La couverture du toit, en tôle ondulée, a été arrachée et l'employé Papst a été projeté hors du bâtiment. Il est heureux qu'aucune des nombreuses bouteilles d'acétylène n'ait fait explosion. Les vitres de toutes les maisons voisines ont été brisées. Papst était marié et père de quatre enfants.

Eboulements de rochers. — Une masse de rochers, estimée à environ 20,000 mètres cubes, s'est détachée des parois dominant la plaine du Rhône au lieu dit la Tannaz, à mi-chemin entre Aigle et Roche.

L'éboulement s'est produit dans la nuit du 31 janvier au 1er février, aux environs de midi. Des blocs de plus d'un mètre cube ont

atteint et dépassé la route cantonale. La jeune forêt située au-dessous de la paroi de rocher a été détruite sur plus de cinq hectares.

POLITIQUE

La convention des zones à la Chambre française

PARIS, 2 (Havas). — L'ordre du jour de la séance de vendredi appelle la discussion du projet de loi sur la réforme du régime des zones.

Le président donne lecture de l'article 1, ainsi conçu: «Sur toute l'étendue de la frontière entre la France et la Suisse, la ligne des douanes nationales est établie à la limite du territoire de la République.»

En conséquence, et sous réserve des dispositions des articles ci-après, les régions dites «zones franches» sont désormais placées à cet égard et notamment au point de vue des impôts directs, sous le même régime que l'ensemble du territoire français.

M. Bartholini retire un amendement tendant à surseoir à l'application de cet article jusqu'après consultation des populations intéressées. L'article premier est adopté.

L'article 2 est ainsi conçu: «En considération de leur situation particulière et indépendamment des franchises douanières stipulées et à stipuler, à charge de réciprocité avec la Confédération helvétique, il sera attribué aux communes des régions précédentes, pendant une période de 25 années, une annuité forfaitaire représentant, à raison de 40 fr. par tête d'habitant et sur la base du chiffre de population résultant du recensement de 1921, le remboursement du montant des droits de douane acquittés sur les principales denrées de consommation. Le montant des annuités ainsi allouées sera obligatoirement affecté, jusqu'à concurrence des trois cinquièmes et dans le cadre de la commune ou des régions zonées, à l'exécution ou à la subvention de travaux d'intérêt public, d'œuvres d'enseignements agricoles ou techniques sur l'avis conforme du Conseil général du département. Les deux autres cinquièmes constitueront une ressource budgétaire qui pourra être employée soit au but auquel sont obligatoirement consacrés les trois premiers cinquièmes, soit à tous les autres besoins communaux selon les formes légales.»

M. Duboin constate que la commission et le gouvernement donnent satisfaction à un de ses amendements qui porte de 25 à 30 ans la durée de la période pendant laquelle l'annuité forfaitaire sera versée.

La commission et le gouvernement acceptent un amendement de M. de Monicault tendant à ajouter après les mots «résultat du recensement de 1921», les mots «augmenté pour chaque commune du nombre d'habitants morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918».

M. Poincaré. — Ce n'est que justice que de tenir compte des sacrifices glorieux faits par la Savoie pendant la guerre.

L'art. 2 est ainsi modifié sur deux points: 1. 30 ans au lieu de 25; 2. l'amendement de M. de Monicault est adopté.

Les art. 3 à 16 et dernier sont adoptés. M. Crolard, parlant sur l'ensemble, au nom de ses collègues de la Haute-Savoie, déclare protester contre la réforme qui vient d'être votée par la Chambre, au mépris des promesses solennelles qui avaient été faites en 1860 aux populations savoyardes, lorsqu'il s'agit du rattachement de la Savoie à la France.

L'ensemble du projet relatif à la réforme du statut douanier des zones franches est adopté par 424 voix contre 7.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant approbation de la convention conclue à Paris le 7 août 1921 entre la France et la Suisse, réglant les relations de commerce et de bon voisinage entre les anciennes zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex et les cantons suisses limitrophes.

L'article unique du projet de loi est adopté. La séance est levée.

L'occupation de la Ruhr

La surexcitation teutonne

BERLIN, 2 («Matin»). — Il est exact que la situation des Français à Berlin est devenue presque intenable. Jamais je n'ai rien vu de pareil, et des compatriotes m'ont dit que pendant la guerre, ils se sentaient plus à l'aise que maintenant. On ne peut plus parler français ou déployer un journal français en public, sans risquer des insultes et même des coups.

Le gouvernement est absolument incapable de résister à cette poussée de l'opinion publique. C'est aussi l'opinion publique qui le force à prendre vis-à-vis du gouvernement français son attitude intransigeante.

Devant ce sentiment de surexcitation de toute la population, le gouvernement est obligé de sauver la face et de ne pas reculer. Même les intérêts des industriels ont dû s'effacer devant l'amour propre national.

BERLIN, 2 («Matin»). — A Königsberg, des manifestations ont eu lieu devant le Central Hôtel où demeurent les officiers français de la commission de contrôle.

Plusieurs milliers de personnes s'assemblèrent sur la Paradeplatz et réclamèrent leur départ. La police dut les empêcher de pénétrer dans l'hôtel et organisa un barrage jusqu'au soir.

Des troupes de manifestants circuleront toute la nuit dans les rues de la ville en chantant des chants nationalistes et en proférant des insultes à l'adresse de la France.

Cet après-midi, les manifestations ont repris devant l'hôtel Kreuz où se trouve le bureau de la commission de contrôle. La foule a séjourné devant la porte de l'hôtel pour guetter la sortie des Français.

Une automobile, dans laquelle se trouvaient plusieurs membres de la commission, a été arrêtée par des étudiants qui ont frappé nos compatriotes.

La police a cherché en vain à débarrasser les rues des nombreux manifestants qui s'y pressaient. Les membres de la commission ont adressé une protestation au président de la province.

Grandes améliorations

BRUXELLES, 2 (Havas). — Selon des informations parvenues ici dans la matinée, tout est calme en Allemagne occupée. Il semble que la grève des cheminots allemands soit en voie de se terminer complètement. Quand les cheminots allemands se sont rendu compte qu'on se passerait d'eux, ils ont jugé raisonnable de se remettre au travail.

DUSSELDORF, 2 (Havas). — L'impression de détente s'est encore accentuée, durant la journée de vendredi. La police allemande a fait savoir qu'elle ne se conformerait plus aux ordres de Berlin de ne pas saluer les officiers français. Les fonctionnaires allemands, chargés à Ems des licences d'exportation, ont retiré leur démission collective et annoncé qu'ils reprendraient leur service.

On sait que M. Tirard avait décidé de les remplacer par des fonctionnaires français et belges.

La circulation des trains est devenue normale, de Trèves à Coblenze et de Coblenze à Bonn.

La reprise du trafic, dans toutes les directions, a fait, sur les cheminots, une forte impression. A Bonn, les employés se sont présentés spontanément pour remettre en état les voies et le matériel détériorés, et reprendre le travail.

Les fonds secrets

Par définition, on ne risque rien à le soutenir, les fonds secrets sont quelque chose de pas propre. Il en est ainsi de ceux de la IIIème Internationale.

Sur ces fonds secrets, Zinoviev a acheté un magnifique collier de diamants pour une certaine Adélaïde Hansen, «collaboratrice secrète» — hum! Radek a dépensé en six mois, l'année dernière, deux millions quatre cent mille roubles-or, sous prétexte de fomentation de la révolution en Egypte, en Bulgarie et en Turquie: en réalité, il a acheté des actions d'une entreprise dirigée par Trotsky et des titres industriels anglais. Sadoul a gaspillé un million de roubles-or pour provoquer des désordres dans les colonies françaises. Les Finnois Eino et Rahia en ont dépensé sans résultat un million deux cent mille, et tout à l'avenant.

Le correspondant qui fait part à un journal français de ces révélations des «Stockholm Tidningen» déclare que la révision des comptes des fonds secrets de la IIIème Internationale a donné lieu à un «effroyable scandale».

Révérence parler, ce correspondant a tout juste la longue expérience d'un veau d'hier. Qui peut-il bien vouloir que scandalisent encore les faits et gestes de Bronstein, d'Apfelbaum et d'autres saoulears?

Lénine? Il y a quelques lunes déjà que ce grand homme sait à quoi s'en tenir sur l'honnêteté de ses distingués collaborateurs. Le peuple russe? Il continuera de dire «Nichevo!» avec un haussement d'épaules et de pratiquer sa remarquable résistance au mal qui l'a mené à son remarquable état actuel de prospérité. Les Anglais et les Américains? Pourquoi que les Moscovites leur octroient des concessions en Russie, ils n'en demandent pas davantage.

Reste les Allemands. Ah! les Allemands ont une conscience particulièrement délicate: ils pourraient bien trouver mauvais que cet or russe n'ait pas pris le chemin de leur pays. Qu'ils se rassurent, d'ailleurs, puisqu'un télégramme de Moscou vient d'annoncer à la délégation commerciale russe à Londres que le comité central des associations ouvrières a décidé de donner 100,000 roubles-or, soit 10,000 livres sterling, à la caisse des grévistes de la Ruhr.

Dans le même temps, on apprend d'Helsingfors que Mme Kameneff, la femme d'un des bolchévistes préposés à l'avènement du bonheur en Russie, part pour l'Europe. Elle a reçu du comité central de «Suites de la famine» la mission «de s'adresser aux ouvriers de l'Europe occidentale et de leur proposer d'aider le plus vite possible les travailleurs qui ont souffert de la famine, en indiquant que le sort futur du prolétariat mondial dépend des résultats de la lutte avec les conséquences des fléaux du peuple en Russie.»

Cet appel au secours de la Russie tandis que la Russie envoie de l'argent à des grévistes allemands est admirable d'opportunité. Il va de pair avec l'emploi judicieux des fonds secrets de la bande soviétique.

La-dessus, entonnons l'«Internationale».

F.-L. S.

CHAMBRES FEDERALES

CONSEIL NATIONAL

BERNE, 2. — La Chambre continue la discussion des articles de la loi postale. Elle vote l'article 41, qui attribue aux cantons, en guise de compensation à la suppression de la franchise postale, une somme d'un million, répartie en proportion de la population.

M. Haab expose que ce subside sera versé pendant dix ans. Il sera ensuite réduit de 100,000 fr. par an et disparaîtra ainsi après vingt ans. Les autres articles de la loi passent sans discussion.

La Chambre vote ensuite à une grande majorité l'ensemble de la loi. La plupart des députés romands s'abstiennent.

La Chambre prend acte du résultat de la votation du 3 décembre 1922, puis elle aborde la dime de l'alcool pour 1920. Il a été dépensé pour la lutte contre l'alcoolisme une somme totale de 853,000 fr., supérieure de 100,000 fr. au montant légal de la dime.

Achat des anciens abattoirs de Berne: le crédit de 653,000 fr. est voté sans opposition. Le crédit d'un million pour la lutte contre la tuberculose est voté sans opposition. Séance levée.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 2. — Le Conseil aborde la motion Ming, concernant les mesures à prendre pour adoucir le sort des sourds-muets.

Au nom de la commission des finances, M. Dind (Vaud) propose de ne pas prendre en considération la motion.

M. Chuard, chef du département de l'intérieur, déclare que le Conseil fédéral ne peut s'engager dans la voie indiquée par la motion Ming, avant de savoir si les médecins seront en mesure de tenir la promesse que M. Ming a donnée en leur nom, de présenter une collaboration gratuite à l'œuvre.

La proposition de la commission est acceptée à l'unanimité. Séance levée.

DERNIERES DÉPÊCHES

Un différend franco-britannique

LONDRES, 3 (Havas). — Le ministre des affaires étrangères a reçu vendredi de M. Poincaré une protestation contre la publication dans la presse anglaise de la communication du président du conseil français au marquis de Crewe, au sujet de l'attitude de la France dans la question d'Orient. M. Poincaré y voit la divulgation d'une partie d'un document confidentiel et décline toute responsabilité quant aux conséquences de cette publication.

D'autre part, on dit dans les milieux britanniques que la communication française aurait causé quelque mécontentement parmi les membres du cabinet. On laisse entendre que si la conférence de Lausanne venait à échouer, il se pourrait que le gouvernement se décidât à manifester publiquement son sentiment au sujet de cette notification; une telle manifestation, dit-on, pourrait consister en un discours public qui serait alors prononcé par lord Derby, dont les sentiments d'amitié pour la France sont bien connus et cela serait fait pour bien indiquer que les milieux amis de la France, au sein du cabinet, professent à ce sujet la même opinion que tous leurs collègues.

La prudence américaine

WASHINGTON, 3 (Havas). — En réponse à des suggestions de divers partis demandant la médiation des Etats-Unis dans la question de la Ruhr, on déclare à la Maison-Blanche que les Etats-Unis, tout en ne voulant pas porter seuls la responsabilité de régler la situation européenne, attendent le moment de pouvoir aider le vieux monde et de mettre fin aux différends qui l'agitent.

Un accord définitif

WASHINGTON, 3 (Havas). — La commission américaine de consolidation de la dette et l'ambassadeur britannique à Washington, sont arrivés à un accord définitif au sujet de la dette britannique envers les Etats-Unis.

WASHINGTON, 3 (Reuter). — On déclare à la Maison-Blanche que le président Harding considère l'accord intervenu entre la commission américaine de consolidation de la dette et l'ambassadeur britannique, comme si heureux et d'une importance si haute que le congrès devrait le sanctionner au cours de la session actuelle.

Les conditions de cet accord approuvées par le cabinet britannique, sont, dans l'opinion du président, acceptables à tous égards.

WASHINGTON, 3 (Havas). — On apprend que la décision de la commission de la consolidation de la dette sera soumise au président Harding pour avoir son approbation, avant qu'elle soit transmise au congrès.

Cours du 3 février 1923, à 8 h. 1/2, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with columns: Cours, Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne nouv., Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Bucarest, Varsovie. Includes sub-sections for 'Achat et Vente de billets de banque étrangers' and 'Toutes opérations de banque aux meilleures conditions'.

Les enfants de feu Monsieur Emile Amezdroz; Monsieur et Madame Georges Amezdroz; à Villiers, leurs enfants et petits-enfants; Madame veuve Constant Fallet, à Dombresson, ses enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Constant Cuhe, au Pâquier, leurs enfants et leur petit-fils; Madame veuve Auguste Cuhe, à Villiers, et ses enfants; Monsieur et Madame Charles Amezdroz, à Cernier, et leurs enfants, ainsi que leur nombreuse parenté, ont la douleur de faire part du décès de leur chère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine,

Mademoiselle Sophie AMEZ-DROZ

Mademoiselle Sophie AMEZ-DROZ, Missonnaire, que Dieu a reprise à Lui à l'Hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, le 2 février 1923, dans sa 58ème année, après une longue et pénible maladie.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Désormais, la couronne de justice m'est réservée; le Seigneur, le juste juge me la donnera en ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. 2 Thim. 5, 7-8.

L'enterrement aura lieu le dimanche 4 février, à 13 h. et demie, à Dombresson. Domicile mortuaire: Villiers.

Madame Suzanne PASCAL

Madame et Monsieur Charles-Henri Porret-Pascal, leurs enfants et leurs familles, ont la douleur d'annoncer la mort de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine,

Madame Suzanne PASCAL

qui s'est endormie paisiblement le jeudi 1er février. Neuchâtel et Lausanne, le 2 février 1923.

Heureux ceux qui procurent la paix. Matth. V, 19.

Madame veuve Anna MEYER

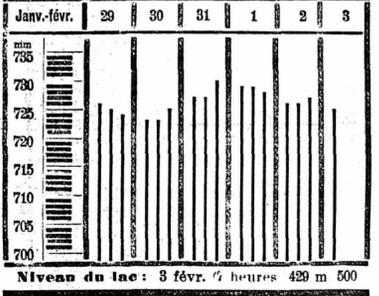
Les parents, amis et connaissances de Madame veuve Anna MEYER sont informés de son décès survenu à Berne, dans sa 67ème année, à la suite d'une opération.

L'enterrement aura lieu à Berne, samedi 3 février. La famille affligée.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: Date, Moyenne, Min, Max, Moyenne, Eau tomb., V dominant, Dir., Force, Etat du ciel.

Toutes les Alpes visibles. 5. 7 h. 1/2; Temp.: 1.6. Vent: O. Ciel: couv.



Niveau du lac: 3 fév. 7 heures 429 m 500

Bulletin meteor. des C. F. F. 3 février, 7 h.

Table with columns: Altitude, Observations faites aux gages C.F.F., centigr., TEMPS ET VENT. Lists various locations like Bale, Berne, Coire, Davos, Fribourg, Genève, etc.